

logo not found or type unknown

Title La Khalwatiyya en Égypte : Quelques aspects de la vie d'une confrérie / Ernst Bannerth

Contained in MIDÉO : Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales du Caire / Direction : Georges Shehata Anawati, (puis) Régis Morelon, (puis) Emilio Platti, (puis) Emmanuel Pisani, (puis) Dennis Halft

Volume 8 (1964)

pages 1-74

URL <https://ideo.diamondrda.org/manifestation/66790>

LA KHALWATIYYA EN EGYPTE

QUELQUES ASPECTS DE LA VIE D'UNE CONFRERIE

par

Ernst Bannerth

La présente étude se divise en quatre parties :

Première partie : Historique de la Khalwatiyya,

Seconde partie : *Le Trésor des Frères*, traduction de la règle de Aḥmad al-Dardir,

Troisième partie : Aspects divers de la confrérie,

Quatrième partie : Appendice.

Une description plus détaillée du contenu se trouve en fin d'étude sous forme d'une table des matières que l'on consultera avec profit.

I. HISTORIQUE DE LA KHALWATIYYA

La confrérie de la Khalwatiyya a joué un grand rôle, parmi les confréries en Egypte, surtout après la conquête ottomane du XVII^e siècle. Les origines de ce courant soufi ont été étudiées par H. J. Kissling, dans son excellent exposé *Aus der Geschichte des Chalvetijje-Ordens*¹. Elles remontent au XIV^e siècle mais le personnage qui mériterait d'être appelé fondateur n'a pu être identifié vraiment. Dans un autre article du même numéro de la même revue intitulé *Die soziologische und pädagogische Rolle der Derwischorden im osmanischen Reiche*², le même

(1) *ZDMG*, Bd. 103, (1953), p. 232-289.

(2) *Ibid.*, p. 19-28. Un fait montrera l'importance qu'a encore à l'heure actuelle la Khalwatiyya. Le gouvernement de la R.A.U. (auparavant la nomination était réservée au Roi) nomme le grand Shaykh chargé de présider aux destinées de l'ensemble des confréries en Egypte. Depuis plusieurs années, celui-ci est le Shaykh al-Shoyoukh Moḥammad Maḥmūd 'Alwān, chef de la confrérie al-'Alwāniyya al-Khalwatiyya dont le centre se trouve dans la ville de Bilbeis (cf. *al-Taṣawwuf al-Islāmi*, Le Caire, 1958, p. 67). Sa maison et sa mosquée se trouvent à Bilbeis pas loin de la grande route qui conduit au Caire. Sur ses ancêtres, disciples d'al-Ḥifnī, et leur tombeau, v. 'Ali Mobārak. vol. 9, p. 77.

auteur décrit le rôle politique qu'a joué la confrérie dans l'Empire Ottoman, pendant la période tardive : il examine particulièrement l'influence des derviches, et surtout celle des membres de la Khalwatiyya sur les masses en terre d'Islam.

O. Depont et X. Coppolani ont également donné un exposé sur la Khalwatiyya. Il se trouve dans leur ouvrage *Les confréries religieuses musulmanes*¹ et est basé uniquement sur la traduction française de la célèbre chronique de Jabartî.

La région du Caucase et de l'Azerbaïdjan est le berceau de la Khalwatiyya, avec sa population turque touchée par le soufisme persan. Cette confrérie s'est ensuite répandue dans l'Anatolie et les provinces arabes de l'Empire Ottoman. Il est certain que la doctrine de ce courant soufi a subi l'influence de l'école du grand mystique Moḥyī l-Dīn ibn al-'Arabī qui était très vivante à Koniya, un siècle plus tôt, sous le régime des Seldjoukides. Ainsi se produisit la rencontre de deux courants de spiritualité, l'un venant de l'Andalousie et l'autre de l'Iran à travers des musulmans turcs. Serait-ce, comme aime à le dire Babinger², parce que les mouvements soufis proviendraient toujours de l'Orient iranien ou de l'Occident plus ou moins berbère ?

L'arrivée en Egypte de la Khalwatiyya s'est faite en deux temps. Dans une première étape, un ermite de l'Azerbaïdjan, Shams al Dīn Moḥammad Demirdāsh vient au Caire au cours des premières décades du XVI^e siècle. Le lieu où il s'est alors fixé est devenu peu à peu le centre d'un établissement qui a subsisté jusqu'à nos jours.

Dans une deuxième étape, deux siècles plus tard, au milieu du XVIII^e siècle une branche réformée de la Khalwatiyya fut introduite à son tour en Egypte. Des soufis égyptiens avaient été impressionnés par la personnalité du réformateur syrien Moṣṭafā ibn Kamāl al-Bakrī al-Siddīqī avec lequel ils avaient été en contact à plusieurs reprises. Ce fut l'origine d'une fondation égyptienne. Ce second courant est à l'origine d'une branche particulière avec toutes les ramifications qu'elle comporte, au Caire, dans les autres villes et à la campagne. Du Caire, la confrérie prit aussi le chemin du Ḥijāz; elle influença également d'autres mouvements soufis en Afrique du Nord.

Une autre branche de la confrérie, la Golshaniyya, dont le fondateur était un disciple de 'Omar Rūshānī à Tabriz, Ibrāhīm Golshānī (m. au

(1) Alger, 1897, p. 369-382.

(2) *Marino Sanutos Tagebucher*, p. 28.

Caire en 1533) s'est éteinte en Egypte: seule une mosquée au Caire porte encore son nom.¹

Depont et Coppolani signalent rapidement les diverses ramifications de la Khalwatiyya en Turquie, Hijāz, Yémen et au Soudan où elle s'est répandue après la réforme syro-égyptienne du XVIIIe siècle.²

La Demirdashiyya.

C'est dans cette confrérie, on peut le dire, que le style original de la Khalwatiyya a été le mieux préservé au Caire. La source principale de la biographie de son fondateur est jusqu'à maintenant le chapitre qu'al-Sha'rānī lui a consacré dans *al-Ṭabaqāt al-kobrā*. On peut le compléter par les remarques d'al-Nabahānī dans *Jāmi' Karāmāt al-awliyā*. Le shaykh Ḥosain Moḥammad al Ḥalabī, professeur à l'Azhar et guide spirituel de la confrérie, est en train d'écrire une nouvelle vie de ce fondateur et une étude sur sa spiritualité; il se base sur un manuscrit provenant d'une bibliothèque privée. Le nom Demirdāsh est turco-azerbaïdjanien comme l'indique le mot *dash* (osmanli *tash*), il signifie "pierre de fer"³.

Voici la traduction de la notice que lui consacre al-Sha'rānī⁴ : "Al-shaykh. — Il appartenait à la communauté de Sayyidī 'Omar Rūshin (Rūshānī) de Tawrīz (Tabrīz) en Perse — que Dieu l'agrée. Il gagnait sa vie comme l'avaient fait les premiers musulmans (*salaf*) par son travail manuel et distribuait en aumônes le surplus. Il cultivait une terre voisine de son ermitage (*zāwiya*) aux environs du Caire au delà du quartier de la Ḥosainiyya. Lui et sa femme habitaient dans une cabane de nattes (*khoṣṣ*); pendant cinq ans ils plantèrent des arbres. Il m'a dit : Je n'ai pas mangé de leurs fruits car je les ai plantés à l'intention des confrères sans autre métier (*foqarā'*), des indigents, des voyageurs et des mendiants." J'ai passé quelques nuits chez lui et je ne l'ai jamais vu dormir sinon un peu pendant la nuit. Ensuite il se levait, faisait ses ablutions, pria et récitait le Coran. Parfois il avait fini la récitation du Coran entier avant l'aurore (*fajr*). Au Caire, on ne trouve pas de fruits plus doux que ceux de son verger. Il divisait le produit de cette fondation (*waqf*) en trois parties : un tiers pour les besoins du verger, un tiers pour les enfants et un tiers pour les pauvres religieux (*foqarā'*) qui habitaient son ermitage. Il leur prescrivit de

(1) D. Russel, *Medieval Cairo*, p. 220.

(2) Depont et Coppolani, p. 369-383.

(3) Gabain, *Die südost-türkischen Dialekte*, p. 181.

(4) Sha'rānī, *Ṭabaqāt*, t. II. p. 133.

réciter le Coran en entier chaque jour, en se relayant les uns les autres. Ils le faisaient suivant les indications des livres du shaykh Moḥyī al-Dīn ibn al-‘Arabī — que Dieu l’agrée, — cette discipline était vraiment sérieuse. — Le saint est mort quelques années après 930 H-1522 et fut enterré dans son ermitage”. —

Cet ermitage a été conservé à l’intérieur de la grande mosquée du quartier Demirdāsh fondé par un de ses descendants à côté de l’hôpital ‘Demirdāsh’ fondé par un de ses descendants, ‘Abd al-Raḥīm Bāshā entre l’Abbāsiyya et la Rue Ramsès. En général la mosquée est appelée aujourd’hui ‘al-Moḥammadiyya.’”

‘Alī Mobārak qui a décrit la mosquée¹ signale aussi cinquante cellules (*khalwa*) dans lesquelles se retirent les soufis pour une retraite de trois jours à la mi-Sha‘bān. Après avoir reproduit la biographie selon Jabartī et al-Sha‘rānī, il mentionne aussi les descendants du saint qui étaient ses contemporains et sont devenus riches et respectés.

La fête (*mūlid*) dont il parle a lieu encore à la mi-Sha‘bān. La mosquée située hors des remparts du Caire a été pillée au temps de l’expédition de Bonaparte.

Al Nabahānī dans son *Jāmi‘ karāmāt al-awliyā*² appelle le saint ‘al-Jarkasī (Circassien) al-Miṣrī” : selon lui c’était un mamlūk de Qāyīṭ Bāy qui s’était converti au soufisme. A la suite de quoi, son maître lui avait accordé la liberté. En suite il ne se sépara plus de son shaykh Aḥmad ibn ‘Oqba al-Ḥaḍramī jusqu’à sa mort; il se rendit alors chez le shaykh ‘Omar al-Rūshānī. L’auteur ajoute une légende grotesque sur lui.

Au sujet de la mosquée, ‘Alī Mobārak dit qu’elle est située bien au delà du quartier Ḥosainiyya traversé par la rue du même nom qui va de Bāb al-fotūḥ jusqu’au Midān al-gaysh. Actuellement on peut rejoindre la mosquée en venant du Midān al-gaysh par la rue ‘Abbāsiyya puis l’hôpital Dār al-shifā’. Là se trouve un grand jardin au delà duquel on voit le grand hôpital Demirdāsh. La mosquée est située par derrière; elle est entourée par un ensemble de bâtiments qui contiennent, donnant sur deux cours, cinquante-quatre cellules réparties sur deux étages.

Les dimensions de chaque cellule sont telles qu’un homme a juste

(1) ‘Alī Mobārak, *Khiṭaṭ*, vol., 4, p. 112-113.

(2) Nabahānī, *Jāmi‘*, vol. 1, p. 69.

la place voulue pour s'étendre de tout son long. Sur une butte contiguë à la mosquée se trouve un jardin. C'est le reste du verger que Demirdāsh avait cultivé. Sur les bords de ce jardin s'élève un bâtiment avec un seul rez-de-chaussée qui comprend plusieurs pièces pour les réunions et les entretiens des confrères.

Chaque veille de Vendredi (vers le soir du jeudi), cette mosquée attire un grand nombre de musulmans et devant l'entrée se déroulent des scènes populaires. Des *maddāhīn* chantent les louanges du Prophète. Des petits vendeurs proposent leurs marchandises. Après la prière de la nuit ('*ishā'*) un dhikr populaire se déroule dans la mosquée : ce dhikr n'est pas organisé par la confrérie de la Demirdāshiyya.

A l'occasion de la fête (*mūlid*), le quinze Sha'bān, l'affluence est plus grande encore. Dans la mosquée, a lieu la procession de ceux qui vont aller occuper les cellules pour une retraite de trois jours. La fin de la retraite est aussi l'occasion d'une seconde procession.

Jusqu' en 1952, la mosquée et ses annexes appartenaient aux descendants de Demirdāsh. Après les transformations que la révolution introduisit dans le domaine de la propriété, les confrères eux-mêmes ont élu leur shaykh et les douze maîtres (*noqabā'*) en les choisissant parmi les membres de la confrérie, en général des commerçants et des fonctionnaires de l'Etat. Plusieurs étudiants des facultés des sciences font partie de la confrérie à titre de morid.

Il en est de même comme je l'ai constaté moi-même dans plusieurs sections d'autres confréries et l'on peut remarquer que ces étudiants comptent parmi les membres les plus actifs. Ils connaissent la littérature moderne sur le *taṣawwuf* comme les livres de T. 'A. Sorūr ou Moṣṭafā Ḥilmī dont la lecture les a marqués.

Lane a décrit dans son *Customs and manners of the modern Egyptians*¹ l'initiation ('*ahd al-yad*) de la Demirdāshiyya.² Quant à la façon dont se déroule actuellement le dhikr, j'ai pu l'observer à plusieurs reprises en 1965 et voici ce que j'ai vu. Le dhikr a lieu le jeudi soir (veille du vendredi) après la prière de la nuit ('*ishā'*) à l'intérieur de la mosquée. La mosquée est divisée en deux parties inégales par un mur parallèle

(1) Lane, *Customs and manners*, p. 250.

(2) On distingue dans une section de la confrérie : Le grand shaykh, les douze maîtres (*noqabā'*) élus, et les *morids* qui sont tous les autres confrères ayant fait leur profession ('*ahd al-yad*). Au point de vue de la liturgie du dhikr, on nomme le *mostafīh* et les *monshids*.

au mur de la *qibla* et comportant aussi un *miḥrāb*. L'espace compris entre ce mur intermédiaire et le mur du fond peut avoir une douzaine de mètres de large. Des portes permettent de passer d'un côté à l'autre du mur intermédiaire. Le tombeau de Demirdāsh se trouve dans la partie du fond, à droite du *minbar* : une grille l'entoure. Le *dhikr* a lieu devant le tombeau dans cet espace plus étroit dont les dimensions mêmes et la sainteté donnent à la cérémonie un caractère plus intime.

1. Environ quinze minutes avant la cérémonie, on chante un appel nommé *l'isti'dād*, différent de l'appel à la prière rituelle (*adhān*). Puis immédiatement avant le *dhikr*, le *moftatīh*, chargé spécialement de ce rôle, récite l'ouverture ou *iftitāh*.

2. Le grand shaykh et les maîtres (*noqabā'*) revêtus chacun d'une *jobba* et coiffés d'un turban blanc, se rendent près du tombeau à l'intérieur des grilles, d'où ils ressortent après une brève prière. Ensuite les confrères (une soixantaine environ) prennent position devant le *miḥrāb* non loin du tombeau. Ils se placent comme pour former un carré, les confrères des côtés opposés se faisant face. Sur trois de ces côtés, les confrères sont sur deux rangs. A droite et à gauche du *miḥrāb*, les confrères sont sur un seul rang, tournant le dos au mur de la *qibla*. Lorsque le grand shaykh se déplace, tous sont debouts. Lorsqu'il revient du tombeau et qu'il s'assied, tous s'asseyent.

3. Le *miḥrāb* lui-même est dégagé : le carré des confrères est interrompu en face de lui. Quant au grand shaykh, une place particulière et un tapis (*sajjāda*) lui sont réservés, à l'intérieur du carré, en face du *miḥrāb* auquel il tourne le dos. Au près de lui est placé un gros chandelier d'argent portant un cierge massif allumé (de la taille d'un cierge pascal). Un *naqīb* encense tous les assistants; ceux-ci font le geste de prendre la fumée dans leurs mains, ou même dans leur calotte qu'ils tendent, pour ensuite s'en baigner et s'en frotter la figure et la tête. Cela ressemble au geste du prêtre ou de certains fidèles au cours de l'encensement dans la messe copte.

Le texte du *dhikr* (qu'on sait par coeur) se trouve dans une brochure zincogravée et contient les sourates 67, 112, 113, 114, la *fā'ihā* et les versets 1-4 et 283-286 de la sourate 2. Elles sont suivies par la liste des "beaux noms de Dieu" ainsi que par des prières sur les prophètes et les fidèles (répétées dix fois)¹.

On observe déjà pendant la récitation des sourates qu'une partie

(1) *Mohyā al-tarīqa al-Demirdāshīyya*, Le Caire, 1370 H/1950/1.

des assistants accélère la cadence et met dans la façon d'articuler les prières une véhémence très nette.

Après un court silence on répète “*Lā ilāha illa'llāh*” suivi par “*Allāh-Allāh*” pendant quelques instants.

Ensuite tous se lèvent et le shaykh avec les *noqabā'* forment un cercle au milieu du carré des confrères. Shaykh et *noqabā'* se tiennent par les avant-bras et commencent alors une ronde en exécutant des pas de danse tandis que tous répètent l'exclamation : *Hū* (Lui). Le rythme de l'exclamation et des pas est de plus en plus accéléré et tous montrent une excitation extraordinaire. Cette scène s'appelle *al-Huwīyya*. Ces mouvements se terminent brusquement.

Ensuite on récite quelques versets du Coran et *Lā ilāha illa'llāh-Moḥammad rasūlu'llāhi*. (3 fois). Plusieurs prières suivent comme : “Notre seigneur, accepte (cela) de nous, tu es celui qui écoute et sait (tout).” La *fātiḥa* est récitée par le grand shaykh et on prie pour tous les fidèles et surtout pour les shaykhs défunts : “Fais les entrer au paradis et accorde leur la joie de voir ta noble face !”

La cérémonie, qui dure environ 45 minutes se termine par une imploration pour les intentions générales de tous les musulmans. On se serre la main (*moṣāfaḥa*) — et chacun s'en va.

Des membres de la Demirdāshīyya m'ont dit que la *khalwa* (retraite dans la cellule) était originellement de règle chez tous les soufis, mais à présent, ce sont eux seuls qui l'ont conservée au Caire. A la campagne, il y a encore des personnes qui suivent cette façon de faire. Selon le mot d'un shaykh, la retraite est le moyen le plus efficace pour obtenir la vraie conversion d'un musulman devenu tiède.

La réforme du dix-huitième siècle et son influence en Egypte.

Au 17ème siècle, en Anatolie, la confrérie de la Khalwatiyya fut en butte aux attaques de nombreux Oulémas non-soufis¹. Parmi les hommes qui s'efforcèrent de la réformer on peut citer à Brousse Niyāzī-Miṣrī (mort en 1694)². C'était un poète mystique dont les vers en turc témoignent du caractère intérieur et profond de son sentiment religieux :

“J'ai cherché un remède pour ma douleur, et ma douleur était déjà un remède pour moi.

(1) Kissling, p. 280.

(2) Massignon, *Textes inédits*, p. 165; Kissling, p. 280; Babinger, *E.I.* Niyāzī. Sa biographie est donnée par I. Glock. Diss. phil. Bonn. 1951.

J'ai cherché la raison qui explique mon origine, mon origine était déjà une raison pour moi.

J'ai guetté, pour voir le visage de mon ami,

J'ai cherché à l'extérieur, et il était l'âme à l'intérieur de l'âme.

J'ai pensé, que j'étais séparé et que mon ami était un autre et que j'étais un autre.

Et j'ai su qu'il m'aimait, qu'il voyait et entendait par moi".

On retrouve ici l'idée exprimée dans le ḥadīth connu : "J'étais son ouïe par laquelle il entendait; j'étais sa vue par laquelle il voyait..."¹

C'est dans cette atmosphère que vivait 'Abd al-Laṭīf à Alep, un Khalwatī qui devait être à l'origine de la diffusion de la confrérie en Syrie et en Egypte. Les représentants les plus remarquables de ce mouvement furent :

Moṣṭafā ibn Kamāl al-Bakrī al-Ṣiddiqī (1099-1162 H/1687-1749),

Moḥammad al-Ḥifnī (110-1181 H/1688-1767),

Aḥmad al-Dardir (1127-1201 H/1715-1786) .

C'est de ce dernier que je donnerai la règle en traduction française ainsi que le poème sur les "beaux noms" de Dieu.²

1. **Al-Bakri** (1687-1740) Sa biographie se trouve chez Jabartī³. Al-Nabahānī s'appuyant sur al-Morādī, le biographe turc de ses contemporains⁴, ajoute un grand nombre de miracles (*karāmāt*) et de visions. Né à Damas, al-Bakrī fut l'élève du célèbre soufi et ascète 'Abd al-Ghanī al-Nābolosī (1641-1731)⁵, qui avait étudié les livres d'Ibn al-'Arabī pendant sept années et qui était le commentateur du *dīwān* de 'Omar ibn al-Fāriḍ selon les idées d'Ibn al-'Arabī.⁶ Al-Bakrī était donc déjà en rapport avec la Khalwatiyya. C'est après quelques hésitations comme le rapporte al-Nabahānī⁷ qu'il fut initié à la confrérie par 'Abd al-Laṭīf à Alep : de ce fait, il était maintenant en contact avec les Khalwatīs turcs réformés. Ensuite nous le voyons voyager à Istanbul,

(1) Ritter, *Meer der Seele*, p. 559-561 et 407-413 (identification avec l'aimé).

(2) Voir plus bas p. 21, et p. 65.

(3) Jabartī, arab., I, p. 171; trad. II, p. 53; cf. *GAL* 11, 348, Suppl. II, 477; 'Alī Mobārak, *Khiṭaṭ*, III, p. 129; *El. al-Bakrī*.

(4) Nabahānī, *Jāmi'*, II, p. 480; sur al-Morādī, v. *GAL* II, p. 249, mort à Alep 1791.

(5) *GAL*, II, p. 345; al-Shayyāl, *Moḥādarāt*, p. 84-87.

(6) Nallino, *Il poema*, p. 504.

(7) *Jāmi'*, II, 481.

Andrinople, Mossoul et Bagdad. Il visita le Caire en 1746, accompagnant son protecteur Moḥammad Rāghib Pasha, et sa personnalité impressionna déjà certainement les cercles des soufis. Le Pasha était un écrivain savant qui devait devenir par la suite Grand Vizir à Istanbul (mort en 1763)¹. Pendant un séjour à Jérusalem, al-Bakrī rédigea ses litanies intitulées *al-Faṭḥ al-qodsī* qui lui valurent l'opposition d'adversaires pour qui cet œuvre était une innovation inadmissible (*bid'a*). Par contre 'Alī Qarabash à Andrinople approuva la récitation à la fin de la nuit. Il a expliqué les raisons qui lui ont fait composer cette litanie (*wird*) dans son "*Kitāb kifāyat al-morīd*."² rédigé an 1122 H/1710 à Jérusalem; il avait voulu que ce soit un texte à réciter par dévotion vers la fin de la nuit. En général, ces litanies sont connues sous l'appellation de "*wird al-saḥar*."

Ce *dhikr* contient³ la récitation de quelques sourates et ensuite une demande du pardon (*istighfār*) répétée 70 fois. Les oraisons suivantes contiennent surtout des prières demandant des biens spirituels comme (p. 48) : "Allāhomma ! Tu as ouvert (inspiré) les coeurs des élus (*ahl al-ikhtiṣāṣ*) et tu les as libérés de la captivité des corps (littéralement : des cages). Libère leur sens intérieurs (*sarā'ir*) du penchant à regarder autre chose que toi. Anéantis-nous pour que nous ne nous percevions pas (*shohūd*) nous-mêmes afin que nous témoignions seulement de ta grandeur, o notre Dieu. Tous nous sommes venus chez toi, t'implorant de nous accepter; nous te prions de pardonner nos péchés. Mon Dieu ! ne nous refuse pas ton pardon. L'honneur nous suffira, car nous sommes les serviteurs de tes hautes dignités et les esclaves de ton Etre illustre et exalté. Mon Dieu ! Si nous voulions nous détourner de toi, nous ne trouverions pour nous rien que toi, et alors comment nous détournerons-nous de toi ?" — On peut dire que, à cette époque, l'aspect intellectuel de l'Islam était décadent, mais il est incontestable que la sainte flamme de l'amour de Dieu ne s'était éteinte ! On trouve ensuite un poème (*qaṣīda*) de 26 vers (p. 50) dans lequel l'auteur supplie Dieu d'accorder aux confrères les grâces dont ils ont besoin comme (verset 10) :

-
- (1) GAL II, p. 424; Hammer-Purgstall, *Geschichte des osman. Reiches*, VIII, p. 254. Il appelle Rāghib Pasha le dernier grand homme d'état de l'Empire ottoman, le plus savant des 200 grands Vizirs. Il était le fondateur de la bibliothèque dans la mosquée Lāleli à Istanbul, où se trouve son tombeau. Cf. Jabartī, arabe, I, p. 264-265; trad. II, 239-240.
- (2) Dans *Majmū' awrād al-Bakrī*, p. 42.
- (3) *Loc. cit.*, p. 43-47.

“Nous t’avons imploré et les cœurs se sont mis à soupirer,

Et mes yeux ont versé des larmes abondantes comme du sang.”

Après les bénédictions sur le prophète, c’est ensuite un autre poème (p. 53) *al-Manzūma al-monbahija* (42 vers, p. 53-65) dont le caractère est parénétiq̄ue comme le montre ce verset 2 :

“Laisse les créatures (*al-akwān*) et lève-toi quand il fait noir, Et sois sincère dans le désir ardent et les louanges ferventes.”

Ensuite viennent les louanges usuelles de Dieu et les bénédictions sur les prophètes suivies par la litanie célèbre (*wird*) de Yaḥyā al-Bākūbi (al-Shirwānī, mort en 1464 à Bākū)¹ “*al-sattār*” (p. 63-68) qui contient principalement les “beaux noms” de Dieu, avec au début les mots “*Yā sattār, yā sattār, yā ‘azīz, yā ghaffār*” (O protecteur, ô protecteur, ô puissant, ô très élément !) et les louanges connues (p. 64) : pour toute terreur : *Lā ilāha illa’llāh* ! — Pour toute grâce : grâce à Dieu ! — Pour tout ce qui est agréable : le merci à Dieu ! — Pour toute merveille : Dieu soit loué ! — Pour tout péché : je demande pardon à Dieu ! — Pour toute misère : Dieu me suffit ! — Pour toute affaire : je me confie à Dieu, etc. — Ce *wird* a été commenté en détail par ‘Omar al-Shabrāwī² et a toujours joué un grand rôle dans la Khalwatiyya.

Dans son “*al-Manhaj al-‘adhb al-sā’igh li-wāridīhi*”,³ al-Bakrī défend sa méthode du *dhikr* avant l’aurore contre des adversaires par des citations nombreuses prises du Coran, du ḥadīth et de toutes les autres autorités islamiques. Il assure aussi (p. 128) que le *dhikr* oral, en dépit du fait qu’il n’est pas le plus élevé en dignité, vaut mieux surtout pour l’aspirant que le *dhikr* silencieux. Ce dernier est préféré par la Naqshabandiyya.⁴

Sa règle pour les aspirants (*morīd*) mise en vers, mètre de Rajaz (p. 100) et qui contient 214 versets *Bolghat al-morīd wa moshtahā al-mowaffaq al-sa’īd fi adab al-ṭarīq*⁵ a influencé tout particulièrement la règle d’Aḥmad al-Dardīr dont je donnerai la traduction plus bas.

Concernant la position dogmatique d’al-Bakrī, on le présente comme hanéfite de rite (*madhhab*). Ce rite domine dans tous les pays occupés par les Turcs (Empire Ottoman, Afghanistan et Empire des

(1) Kissling, *Aus der Geschichte*, p. 241; Tashkopruzade, p. 304-306.

(2) *GAL* Suppl. II, p. 477.

(3) *Majmū‘ al-awrād*, p. 114-192.

(4) Al-Kordī, *Tanwīr*, p. 508.

(5) *GAL* Suppl. II, p. 459-461, Nr. 2.

Moghuls)¹. Son point de vue métaphysique n'est pas panthéiste comme on peut le voir dans son opuscule: *Kitāb al-mūrid al-'adhb li-dhawī al-worūd wa-kashf waḥdat al-wojūd*. Ce texte se trouve dans un manuscrit de Dār al-kotob au Caire (Taṣawwof. Majāmi', Nr. 175, fol. 104-113) le manuscrit a été écrit en clair naskhī en 1238 H/1822/3 par Ḥasan 'Alī al-Qabbāni selon le colophon. Il est dit, fol. 106 droite :

« إن الوجود يُطلق على الحادث والتقديم ، لكن الأول لا قيام له بنفسه ، فهو كالقديم . ولهذا قال أهل الشهود ، المتمسكين بالجُبل المحمود : الوجود الذي يصدق عليه اسم الوجود ، واحد ، وما قام به واستمد منه وفاض عنه ، فهبأى سرابي خيالي مجازي نسبي ، إذ هو مسبوق بعدم لاحق به — وكل وجود بيمينَ عدمين حادث فان فاتته (فاتته) ، وحيث كان الوجود لله ، ووجود الأشياء قائم به موجود بإيجاده ، باق ببقائه ، فالوجود على الحقيقة له لا لغيره ، إن هو هالك بالنظر لوجوده ، ثابت الوجود بالنظر لموجده . »
فلهذا الاعتبار غارت عيون الأغيار .

Traduction :

«L'être (*wojūd*) est attribué au créé et à l'incréé. Mais le premier n'a pas la subsistance en lui-même, aussi est-il comme le non-existant (*ka l-'adīm*). C'est pour cela que les voyants qui ont une connaissance supérieure (*ahl al-shohūd*), les théologiens de qualité louable, ont l'opinion que l'être qu'on appelle "être" en vrai sens du mot est "un", tandis que celui qui a son existence par lui et qui a été créé par lui (émane de lui), qui est dérivé de lui (*istamadd*), est semblable à la poussière (*habā'i*), trompeur (*sarābī*), imaginé, métaphorique, relatif, car la non-existence l'a précédé, et il n'a pas une vraie réalité (*ḥaqq*). Alors tout ce qui existe entre deux (phases de) non-existence a commencé dans le temps (*ḥādith*) et est sujet à l'anéantissement. Et puisque l'être appartient à Dieu, et l'être des choses subsiste par Lui, parce qu'il le fait exister (*ījād*), il dure (*bāqin*) par la permanence même de Dieu, donc, en réalité, l'être est à Lui et n'appartient pas à un autre que Lui. Il [l'être créé] est périssable (*hālik*), en regard à son existence, et il est constant (*thābit*) en regard à celui qui lui accorde l'existence (*mūjidihi*). — C'est par cette considération que les yeux des créatures (*aghyār*) sont éblouis".

(1) Juynboll, *Handbuch*, p. 27-28.

Le contexte prouve que l'auteur défend la réalité de l'existence du monde contre l'opinion qu'il n'a pas d'existence et disparaît aux yeux d'un mystique pendant une extase.

Il a écrit cette œuvre à Jérusalem en 1153 H/1740/1. Il cite souvent Ibn al-'Arabī et al-Sha'rānī comme autorités.¹ En général, on le regarde comme un adversaire de tous ceux qui, prétendant être des vrais soufis, négligent le dogme et la morale de l'Islam, comme al-Nabahānī l'a bien souligné.²

L'influence d'al-Bakrī sur la Khalwatiyya fut importante surtout après la visite qu'al-Ḥifnī lui fit à Jérusalem et au cours de laquelle Ḥifnī fut initié par lui. Plus tard al-Bakrī se rendit au Caire où il mourut le 22 Rabī' al-awwal 1162H/10 avril 1748.³

Son tombeau se trouve dans le grand cimetière de la Qarāfa, dans le quartier nommé al-Mojāwirīn, shāri' Bāb al-Wazīr, à la hauteur d'al-Azhar et légèrement à l'Est de la nouvelle grande artère qui va de Héliopolis à la citadelle. Quelques arbres de long de la rue ombragent un petit bâtiment d'habitation derrière lequel il y a une cour. C'est là que le tombeau est situé sous une petite coupole. Dans un coin de la cour, son fils Moḥammad Kamāl al-dīn al-Bakrī est également enterré.⁴

Un shaykh Ḥājj Moḥammad al-Bakrī 'Abd al-Ḥalīm vient actuellement (vers 1965) tous les vendredis, s'installer près du tombeau où il reçoit les nombreux visiteurs qu'attire la sainteté du lieu. On raconte que des faits miraculeux s'y produisent, guérisons, visions, etc. Chaque année, le quinze Sha'bān, on célèbre un mawlid avec un exercice de *dhikr*. Le shaykh envoie à cette occasion des lettres d'invitation aux sympathisants.

Il ne m'a pas été possible de prendre connaissance du travail d'un savant de Beyrouth sur al-Bakrī réformateur. En tout cas, il est certain que la personnalité de ce grand soufi et l'importance de ses œuvres méritent une telle étude.

2. **Al-Hifni.** (1100-1181 H/1688-1767). Moḥammad ibn Sālīm al-Ḥifnāwī (aujourd'hui plus connu sous le nom al-Ḥifnī) a implanté la réforme de la Khalwatiyya en Egypte. La biographie de cet éminent

(1) Voir Arberry. *Le soufisme*, p. 117 sur les opinions d'Ibn al-'Arabī.

(2) *Jāmi'*, II, p. 477.

(3) Jabartī, arab. I, p. 171.

(4) *Ibid.*, p. 475.

savant se trouve chez Jabartī¹. Al-Nabahānī raconte ses miracles dans *Jāmi' karāmāt al-awliyā'*² Il était originaire du Delta, né dans le village de Ḥifnā près de la ville de Bilbeis. Il était shafī'ite de rite (*madhhab*) comme la plupart des musulmans de Basse-Egypte. Il étudia à l'Azhar et fut ensuite professeur. Son penchant pour le soufisme le faisait passer les nuits dans l'ermitage d'un shaykh Shāhīn al-Khalwatī au pied du Moqattam. En 1149 H/736/7, invité par al-Bakrī, il se rendit à Jérusalem afin d'être initié aux secrets de la Khalwatiyya, dont Jabartī donne une description détaillée et que nous retrouverons chez son élève Aḥmad al-Dardīr. Jabartī fait l'éloge de cette confrérie (*ṭarīqa*) réformée. On réalisera l'importance historique de cette démarche lorsqu'on saura qu'elle fut à l'origine d'un renouveau spirituel en Egypte qui traversait alors une des plus tristes périodes de son histoire. Deux mots suffisent pour décrire cette situation : agonie de la domination ottomane qu'ébranlaient les coups violents d'une nouvelle puissance, la Russie, et anarchie en Egypte où les Emirs luttaient les uns contre les autres. C'était le temps où 'Alī Bek tentait de réaliser l'indépendance de l'Egypte en face de la Sublime Porte,³ et s'assurait même l'appui du Tzar... Jabartī donne assez de détails sur le pillage et les mauvais traitements subis par la population. Sur le comportement d'un nombre d'hommes qui abusaient de la religion, on trouve tous les renseignements chez Lane et al-Shayyāl⁴.

Le nouvel esprit religieux de ces hommes savants et animés d'une piété profonde vint au secours du peuple malheureux. Nous lisons chez Jabartī l'impression que donnait un personnage comme al-Ḥifnī. Moḥammad Rāghib Pāshā le voit comme "le toit d'Egypte" qui a préservé les pays arabes de beaucoup de calamités. On connaît un certain nombre de cas dans lesquels son autorité a joué un grand rôle, à cette époque troublée. Son influence religieuse était immense. La renaissance provoquée par la Khalwatiyya eut des effets jusqu'au Soudan.⁵

Notons ici que le fondateur de la confrérie "al-Raḥmāniyya" en Algérie, Moḥammad ibn 'Abd al-Raḥmān, a vécu trente ans près d'al-

(1) Jabartī, arab. I, p. 291-306; trad. II, p. 284-305.

(2) *Jāmi'*, I, p. 347-360.

(3) Cf. Wiet, *E.I.*, 2me éd. et *L'agonie de la domination ottomane. Cahiers*, II, p. 496-497; cf. 'Alī Mobārak, *Khiṭaṭ*, I, p. 57; M. Clerget, *Le Caire*, I, p. 175-178.

(4) Lane, *Customs*, p. 234-235; Shayyāl, *Moḥāḍarāt*, p. 29-33.

(5) Al-Shāfi'i, M. 'I., *Makānat al-ṭaṣawwuf*, p. 115.

Ḥifnī.¹ La règle de la Raḥmāniyya révèle cette influence sans qu'il y ait l'ombre de doute.²

Même la critique sévère du soufisme par Tawfiq Ṭawīl parle du shaykh al-Ḥifnī avec beaucoup de respect.³ "Il était l'axe du moulin égyptien et rien ne se passait dans le pays sans sa permission".⁴ Le grand nombre des légendes qui circulent sur son compte révèle aussi sa popularité et l'estime que sa personne avait gagnée pendant cette période difficile⁵.

Son tombeau se trouve non loin de celui de son maître, dans une rue sans nom qui débouche plus au Nord dans la rue "Bāb al-Wazīr" et qui passant au Sud de la mosquée de Qaytbay rejoint le mausolée du Khédivé Ismā'il (*Ḥawsh al-khidwī Ismā'il*). Il est signalé par une petite mosquée en bon état surmontée d'une coupole.

3. **Ahmad al-Dardīr** (1127-1201 H/1715-1786). Parmi les successeurs du shaykh al-Ḥifnī, le plus remarquable fut le savant professeur à l'Azhar Aḥmad ibn Moḥammad ibn Aḥmad ibn Abū Ḥāmid al-'Adawī connu sous le surnom de "al-Dardīr". Jabartī donne sa biographie.⁶ Quand au nom de "al-'Adawī", il rappelle le village "Banū 'Adī" situé dans le gouvernorat d'Assiout, district (*qism*) de Manfalūṭ, que 'Alī Mobāarak mentionne.⁷ "Al-Dardīr" était son surnom hérité d'un de ses ancêtres,⁸ membre d'une tribu arabe. Al-Nabahānī rapporte également quelques miracles qui lui sont attribués.⁹ Etant né en Haute-Egypte, il était Malékite de rite (*madhhab*), et cela explique son contact avec le souverain marocain (Mūlāi Moḥammad. 1757-1787) mentionné par Jabartī. Un de ses maîtres était al-Ḥifnī, qui l'a initié, comme il le rapporte dans sa règle dont la traduction est donnée plus loin. Sa réputation comme théologien apparaît dans le fait qu'il fut choisi pour être à l'Azhar chef des ṣa'īdiens (c'est à dire des étudiants provenant de Haute-Egypte) ainsi que pour être administrateur de leur waqf et moftī. Brockelmann donne une liste de ses œuvres.¹⁰

Un petit ouvrage d'al-Dardīr "*al-Kharīda*" qui contient un abrégé

-
- (1) Giacobetti, *La confrérie de la Raḥmaniya*, p. 5.
 (2) *Ibid.*, p. 240 ff.
 (3) Ṭawīl (Tawfiq), *al-Taṣawwuf*, p. 75 et 78.
 (4) Jabartī, arab. I, p. 305.
 (5) Nabahānī, *loc. cit.*
 (6) Jabartī, arab. II, p. 157-158; trad. IV, p. 289-291.
 (7) 'Alī Mobāarak, IV, 94-97.
 (8) Jabartī, *loc. cit.*
 (9) *jāmi'*. I. p. 564-565.
 (10) GAL. II. p. 353. Suppl. II. p. 479.

en vers du dogme musulman (*tawhīd*) est encore en usage dans l'école secondaire de l'Azhar et al-Dardīr lui-même a donné le commentaire marginal de cet abrégé. Comme il le dit lui-même, il suit l'école ash'arite.¹

Il déclare que Dieu est le seul qui puisse créer un être ou une action à partir du néant. Il répond également à la question de la responsabilité humaine en suivant la doctrine bien connue de "l'acquisition" de l'œuvre par l'homme (*kasb* ou *iktisāb*).

Concernant le prophète, al-Dardīr affirme suivre la doctrine répandue parmi les soufis sur la préexistence de Moḥammad. Une brochure contient un "maulid" en prose composé par lui-même où il développe cette idée.² Il rapporte une tradition sur le fait que Moḥammad était la créature la plus excellente de Dieu, qu'il était le premier de la création de Dieu et le dernier des prophètes de Dieu. Voici la tradition telle que la brochure l'a reproduit (p. 11) : "Abd al-Rāziq a raconté d'après Jābir ibn 'Abd Allāh al-Anṣārī, que celui-ci a dit : "O Apôtre de Dieu, je te conjure par mon père et ma mère, informe moi sur la première chose que Dieu a créée avant les (autres) choses ?" Il dit : "Jābir, avant toute chose Dieu a créé de sa lumière la lumière de ton prophète.³ Il a fait tourner cette lumière par sa toute-puissance là où il le voulait. En ce temps là n'existait ni la "Table bien gardée" (*al-lawḥ*) ni la plume (*al-qalam*), ni le paradis, ni le feu (infernale), ni ange, ni ciel, ni terre, ni soleil, ni lune, ni démon (*jinn*), ni homme. Lorsque le Dieu Très-Haut voulut créer les créatures, il divisa cette lumière en quatre parties. De la première partie il créa "la plume", de la deuxième la "Table bien gardée", de la troisième le trône, et ensuite il divisa la quatrième partie à son tour en quatre (p. 13). De la première, il créa les cieux, de la deuxième les terres, de la troisième le paradis et le feu (infernale). Ensuite il divisa la quatrième partie encore en quatre. De la première, il créa la vue des croyants; de la deuxième, la lumière de leur cœurs laquelle est la connaissance (mystique, *ma'rifa*) du Dieu Très-Haut et de la troisième la lumière de leur affabilité (*ons*) qui est la foi en un seul Dieu : Il n'y a de Dieu que Dieu." On a rapporté du prophète — que Dieu le bénisse — qu'il anecdotes bien connues mais transmises seulement oralement, dont je donne ici la traduction.

(1) *Kharīda*, p. 57-59 du commentaire marginal.

(2) *Mawlid*, p. 10.

(3) Cf. Corbin, *Histoire*, p. 289 et 291.

a dit : “J’étais une lumière devant mon seigneur quatorze mille ans avant qu’il n’ait créé Adam.” — Une tradition transmise par Abū Horaira — que Dieu l’agrée — dit qu’on avait demandé : “O prophète (p. 14), quand avez-vous reçu l’obligation de la prophétie ?” Il dit : “Adam était entre l’esprit et le corps (non-existant)¹”.

Les opinions divergent lorsqu’il s’agit de la créature qui fut créée immédiatement après la lumière de Moḥammad. L’opinion exacte est la suivante : Ce fut l’eau qui fut créée la première, puis le Trône, ensuite “la Plume”, et après elle Dieu créa Adam d’argile et il souffla en lui l’Esprit.”

Il est clair que toute la vie spirituelle dans le soufisme a été influencée par cette doctrine. Les inspirations dont bénéficient les croyants leur sont accordées par les rayons de ces lumières non-corporelles, dont l’origine créée est le prophète.² C’est une tradition qui domine la piété populaire depuis le 3ème siècle de l’Hégire.

Jabartī fait l’éloge de la générosité et de la noblesse d’attitude du shaykh Dardīr. Il rapporte quelques épisodes qui révèlent qu’al-Dardīr n’était pas seulement un ascète, un mystique et un savant, mais qu’il savait faire servir son autorité quand il le fallait pour protéger les malheureux Cairotes contre les outrages de la soldatesque des différents Emirs qui pillaient la population³. Il s’est mis à la tête des masses du quartier de la Ḥosainiyya qui avaient demandé son aide contre leurs oppresseurs et il les poussa à reprendre par la force ce qu’on avait pris de leurs maisons. A Ṭanṭā, à l’occasion de la fête (*mawlid*) du shaykh Badawī célébrée en 1200 H/1785, le saint national des Egyptiens, il cria devant des percepteurs injustes : “Vous ne craignez pas Dieu⁴” ! On peut s’imaginer quelle était sa popularité parmi les masses, à lui qui tenait tête à l’injustice au nom de la religion. Aussi Tawfiq ne cache-t-il pas sa sympathie pour un tel personnage⁵.

Il n’est pas étonnant que des légendes sur lui circulent jusqu’à nos jours parmi les musulmans du Caire. Le shaykh Nadhīr Ismā‘il al-Baghdādī, imām en retraite de la mosquée Barqūq, auquel je dois beaucoup d’informations sur la vie des soufis, m’a raconté quelques

(1) Cf. le commentaire, p. 14.

(2) Massignon, *EL.*, *Nūr Muḥammadi*.

(3) Jabartī, arab. II, p. 110; trad. IV, p. 174.

(4) *Ibid.*, arab., p. 111; trad. IV, p. 176-177.

(5) Ṭawīl (Tawfiq), *al-Taṣawwuf*, p. 137.

Premier récit :

Un certain jour, le shaykh marchait dans la rue. Une belle femme le regarda et la tentation du diable l'inclina vers lui, elle le regarda comme une étoile et l'invita à son domicile. Il l'y accompagna et elle l'invita à prendre place dans la pièce des hôtes.

Après l'avoir salué, elle lui demanda une action immorale, mais il refusa et donna des conseils religieux, et l'avertit des peines qui menacent les auteurs d'un tel péché. Mais elle resta sourde à ses conseils, ne se souciait pas des peines et dit : "Si tu ne le fais pas, je te livrerai à la police." — Le shaykh Dardîr ne put que lui demander de lui montrer où étaient les cabinets pour y faire ses besoins. Elle le laissa y entrer, ferma la porte et enleva la clé. Il ne put que nettoyer (rituellement) ce lieu avec de l'eau. Puis il éleva les yeux et les mains vers le ciel, en disant : "O Seigneur ! Tu as dit dans ta parole précieuse : "Pour quiconque est pieux envers Allāh, Celui-ci procure allègement à son sort" (Cor, s. 65, v. 2). Fais moi sortir de ce mauvais lieu. J'étais pieux envers toi, et où est l'endroit par où sortir ?" A peine eut-il fini de parler que dans le mur devant lui apparut une issue; une porte s'ouvrit, une échelle relia le lieu où il se trouvait avec le sol. Il sortit et se rendit au saint Azhar pour suivre ses cours. — Mais cette dame l'attendait, ouvrit la porte et ne le trouva pas. Elle fit venir sa voiture, et alla à l'Azhar et commença à le chercher parmi les cercles des étudiants groupés autour de leurs professeurs jusqu'au moment où elle le trouva. Elle lui dit : "Je vous en prie, accompagnez-moi." Il alla de nouveau à son domicile, et elle l'invita à prendre place comme la première fois. Puis elle lui dit : "Attendez moi un peu; je viens à l'instant." Ensuite elle fit l'ablution rituelle et rentra chez le shaykh comme une convertie pieuse, et elle lui dit : "Tendez votre main droite." Elle prit sa main et récita la formule de la foi et déclara, qu'elle renonçait aux petits et aux grands péchés, et elle lui accorda chaque mois une gratification de six livres avec, tous les six mois, un vêtement complet depuis les souliers jusqu'au turban. Elle resta fidèle à ce don et à l'obéissance à Dieu et à son apôtre jusqu'à ce que le shaykh al-Dardîr eut fini ses études et soit devenu un shaykh pour l'Islam et pour les musulmans. Que Dieu le Très-Haut l'agrée.

Deuxième récit :

Le shaykh Sîdî Aḥmad al-Ḥifnî avait interdit à al-Dardîr de s'adonner au *dhikr*, parce qu'il voulait qu'il obtienne d'abord la science.

Il avait aussi averti ses confrères, de ne pas obéir à son désir. Une fois, pendant la nuit, il passa voir ce qu'il devenait. Il entendit alors résonner de nombreuses voix en train d'accomplir le *dhikr*. Le shaykh pensa que les confrères d'al-Dardīr n'avaient pas tenu compte de sa défense. Il entra dans la mosquée et trouva le shaykh al-Dardīr assis et entouré des jarres et des pots, qui tous récitaient le *dhikr* avec lui.

Troisième récit :

Les frères demandaient au shaykh al-Ḥifnī: "Pourquoi honores-tu al-Dardīr plus que nous? Tu lui fais fête et le mets toujours en avant".

Le shaykh ordonna qu'on disposât une pièce de papier sous la peau de mouton sur laquelle le shaykh al-Dardīr s'asseyait d'ordinaire. Quand le shaykh al-Dardīr fut venu et eut pris place sur sa peau, il commença à jeter des regards vers le ciel et la terre. Al-Ḥifnī l'interrogea en lui disant : "Je te vois regarder le ciel et la terre; pourquoi fais-tu cela?" Al-Dardīr répondit : "Monseigneur, je ne sais pas si le ciel est descendu ou si la terre est montée?" Le shaykh al-Ḥifnī se tourna envers ses disciples et dit : "C'est lui qui mérite l'honneur plus que vous."

'Alī Mobārak a décrit¹ la mosquée dans laquelle se trouve le tombeau d'al-Dardīr. Elle est située non loin de l'Azhar dans le quartier al-Ka'kiyyīn (prononcé Kaḥkiyyīn) dans la rue "Al-Dardīr" au coin du "zoqāq al-Aswānī". Al-Dardīr l'avait érigée lui-même après son retour de la Mécque. Elle possède un minaret et une coupole sous laquelle est placé un tombeau en bois sous lequel gît le corps du shaykh. De la rue, on peut apercevoir cette tombe à travers une fenêtre près de laquelle s'arrêtent souvent des gens. Ils adressent un salut au saint dont le souvenir est toujours vivant dans le peuple. A l'intérieur de la mosquée, auprès de la porte de la chapelle funéraire (*maqṣūra*), on aperçoit un autre tombeau, celui de son disciple al-shaykh Moḥammad et al-shaykh Aḥmad al-Sibā'ī 'Ayyān. La branche qu'al-Dardīr a greffée sur le tronc de la Khalwatiyya s'appelle pour cela aussi "al-Sibā'iyya." Les descendants d'al-Sibā'ī la président encore nominativement. 'Alī Mobārak mentionne aussi une riche bibliothèque avec des manuscrits qui n'existent plus à l'heure actuelle, et la récitation du Coran dans la mosquée tous les vendredis. A présent, le *dhikr* a lieu

(1) 'Alī Mobārak, *Khiṭaṭ*, VI, p. 27.

la veille du vendredi, et non pas le samedi comme au temps de 'Alī Mobārak. La mosquée est en bon état, et en 1963 on y a érigé une nouvelle chaire (*minbar*) en bois. Cette mosquée est ouverte seulement pour les cinq prières canoniques et pour le *dhikr*.

La règle (*ādāb*) d'Ahmad al-Dardīr.

On mesure la popularité de ce shaykh de la Khalwatiyya qui vécut à la fin du dix-huitième siècle au fait qu'on a publié de nouveau (en 1964) son petit livre *Toḥfat al-ikhwān fī ādāb al-ṭarīq*.¹ De plus dans la Bibliothèque Nationale du Caire (*Dār al-kotob*) se trouve aussi un manuscrit², qui contient une série de textes soufis avec entre autre l'œuvre d'al-Bakrī sur la question de l'unité de l'être. Le dernier texte du manuscrit est la règle d'al-Dardīr. Ces réimpressions populaires ne sont pas des éditions critiques et contiennent beaucoup de fautes d'impression. J'ai dû continuellement comparer le texte imprimé avec celui du manuscrit et corriger les fautes.

Ce texte offre aussi une description intéressante des expériences intérieures lorsque al-Dardīr parle de ses états psychologiques après avoir reçu l'initiation à chacun des "sept noms" de Dieu, de la bouche de son maître al-Ḥifnī³. En général on a l'impression, qu'il s'agit d'une reprise en prose de la règle que al-Bakrī avait composée sous une forme poétique. Al-Dardīr voulait ainsi mettre à la disposition des aspirants une introduction plus simple à la vie mystique. L'auteur recommande aussi la lecture plus approfondie d'œuvres classiques comme '*Iḥyā' 'olūm al-dīn*' d'al-Ghazālī etc.⁴.

(1) GAL. II, 353, Nr. 7. L'auteur mentionne la première impression : Le Caire 1864.

(2) *Taṣawwuf, Majāmi'*, Nr. 175. Le manuscrit a été écrit en 1238 H/1822/3 par Ḥasan 'Alī al Qabbānī.

(3) *Toḥfa*, p. 22-23.

(4) *Ibid.*, p. 9. La littérature spirituelle recommandée par al-Dardīr ne comprend pas les classiques les plus anciens du soufisme. Le plus ancien qu'il cite est la *risāla* d'al-Qoṣhayrī. Cet ouvrage continue à l'heure actuelle à être lu si l'on juge par les réimpressions dont il est l'objet. Al-Ghazālī a consacré la quatrième partie de *Iḥyā' 'olūm al-dīn* entièrement à la théologie soufie. Dans la deuxième partie on trouve le grand chapitre sur les cérémonies du dhikr (*samā'*). Cette partie est très éclairante sur l'esprit qui doit régner dans les confréries. Dans la troisième partie, il traite de la morale du novice (Chapitre sur le cœur humain). — Le petit résumé *al-Mokhtaṣar* connu sous le titre *Mokāshafat al-qolūb* est devenu un manuel populaire. Il contient un abrégé de la théologie soufie et donne surtout des

Cette règle aborde successivement les sujets suivants :

La morale en général (p. 3-4), l'ascèse soufie et surtout les principales prescriptions concernant l'attitude à avoir envers le maître spirituel (*shaykh*) (p. 5-7). Ensuite, comment on doit se comporter envers ses confrères; ces passages permettent de mesurer l'influence qu'eurent les confréries sur la conduite sociale de leurs membres (p. 5-7). La morale individuelle (p. 7-8) doit conduire par degrés à une plus haute intimité avec Dieu, avec l'aide de la grâce prévenante telle que l'explique la doctrine ash'arite sur la "prémotion physique". Le soufi a aussi des devoirs envers la société dans laquelle il vit (p. 9). Les "rubriques" sur le *dhikr* et sa liturgie (p. 9-19) suivent, et enfin l'auteur met en garde contre une confiance trompeuse en soi-même (p. 20). Al-Dardir rapporte également l'histoire de son initiation par al-Ḥifnī avec le texte de son *ijāza* (*venia legendi*) et l'enseignement des "sept noms" (p. 21-26). Cette dévotion aux "sept noms divins" n'est pas particulière à la Khalwatiyya. Dans un petit livre *Kitāb baṣṭ madad al-tawfiq fī mā yata'allaq bi aḥkām al-tariq* composé par un groupe de shaykhs¹ on voit que cette initiation est attribuée originellement à 'Abd al-Qādir al-Kilānī (mort 1166)². La chaîne des initiations des shaykhs de la Khalwatiyya s'y trouve également (p. 23-24). Une ascèse active et l'abandon à Dieu caractérisent la doctrine spirituelle d'al-Dardir, qui offre ainsi une synthèse de la méthode de la Naqshabandiyya et celle de la Khalwatiyya.³

Suit la traduction de la règle.

traditions (*hadīth*) et des histoires édifiantes. — Ibn 'Aṭā' al-Iskandārī (m. 1309) fut un grand défenseur du soufisme contre ses adversaires comme Ibn Taimiyya (cf. sa biographie chez al-Sobkī: *al-Ṭabaqāt*, V. p. 176). Son petit livre *al-Ḥikam* a été écrit pour l'aspirant; il fournit également des explications théologiques, par exemple sur le problème de l'existence du monde, qui n'existe que par la vraie lumière qui est Dieu (cf. p. 14-15) — Al-Sha'rānī (m. 1565) est remarquable par son autobiographie *al-'Oḥūd wa -l-minan*, qui contient aussi le récit des grâces reçues par l'auteur comme exemple pour une vie mystique (cf. le livre de T.'A. Sorūr, *al-Taṣawwuf al-islāmī wa al-imām al-Sha'rānī*).

(1) Le Caire, vers 1960, p. 34-36.

(2) Cf. *E.I.*, W. Braune, 2e édition. L'initiation nous donne un aperçu de ce que al-Dardir a expérimenté grâce à la pratique des formules des "sept noms divins". Je me réfère ici aux explications données par Anawati-Gardet dans *Mystique Musulmane* (p. 198-200), et remarque que le fondateur de la Raḥmāniyya a été initié par le même maître que al-Dardir.

(3) Cf. Ṭawīl (Tawfiq), *al-Taṣawwuf*, p. 87.

II. LE TRESOR DES FRERES, OU LA REGLE DE LA VOIE SPIRITUELLE

تحفة الإخوان في آداب الطريق

par Sayyidī Aḥmad Ibn Moḥammad al-Dardīrī.

(p. 2) Notre seigneur et notre maître, notre patron, notre shaykh, le savant, le très docte, le magnanime, le but, l'unique, le vertueux, le plus noble, l'éducateur des étudiants, le refuge des aspirants, qui a obtenu les connaissances précieuses et qui a compris les subtilités curieuses, l'étoile de la religion et le père des bénédictions, al-Imām Moḥammad ad-Dardīr al-'Adawī, le Malikite — que Dieu nous accorde de profiter de lui, amen, — a dit :

Louanges à Dieu, qui a purifié les coeurs de Ses amis du tort de tout ce qui est étranger [à Lui], qui a illuminé leur vue par les finesesses des sciences et par l'éclat des mystères. Et bénédictions et prières soient sur notre seigneur et notre patron Moḥammad, le plus excellent par les vertus, sur sa famille et ses compagnons, sur sa communauté les pieux seigneurs.

Introduction.

Et ensuite : voici un traité plein de finesse qui expose la marche vers Dieu, l'Un, le Dominateur. Je l'ai destiné à éclairer mes frères et à exciter le souvenir de mes amis. Que Dieu — qu'il soit exalté — nous rende, eux et nous, dignes de Son amour (*maḥabbatihi*) et qu'il nous accorde de boire aux calices de Son amitié (*mawaddatihi*).

L'éthique.

Sache, ô mon frère, que la voie [de la vie spirituelle] est difficile. Seul l'élu est conduit sur elle. La voie des soufis, c'est la crainte de Dieu — qu'Il soit exalté — comme Il nous l'a ordonné dans son Livre précieux par l'organe de son prophète — que Dieu le bénisse et le protège — . C'est sur elle qu'Il a fondé la béatitude de ce monde et de l'autre; par elle qu'Il a fait obtenir les connaissances et les secrets divins, l'assurance de la subsistance sans peine. Il a ordonné que quiconque s'y attache plus qu'un autre soit le plus honoré auprès de Lui : "Craignez Dieu, Il vous enseigne" (*Cor.* 2, 282) (p. 3). "O vous qui croyez ! Craignez Dieu ! Croyez en son apôtre. Il vous donnera deux parts de Sa miséri-

corde. Il vous accordera une lumière grâce à laquelle vous marcherez" (C. 57, 28). "A quiconque craint Dieu, celui-ci donne une issue et lui accorde une attribution, par des voies sur lesquelles il ne comptait pas. Quiconque s'appuie sur Dieu trouve en Lui son suffisant" (C. 65, 2-3). "Le plus noble parmi vous aux yeux de Dieu, est le plus pieux" (C. 49, 13).

Considère la parole du Très Haut "le plus pieux [littéralement celui qui craint Dieu le plus] parmi vous"; Il n'a pas dit le plus savant, ni le plus aimable, ni le plus intime, ni le plus beau parmi vous, etc... ! Les théologiens ont expliqué la "crainte de Dieu" en disant qu'elle était l'exécution de l'ordre et l'abstention de ce qui est défendu. Dieu, — qu'Il soit exalté — nous a commandé des actes intérieurs qui relèvent du coeur et des actes extérieurs qui relèvent des membres et Il nous a interdit certains actes intérieurs et extérieurs.

Les actes intérieurs qui ont été ordonnés sont la foi en Dieu et en son apôtre, c'est à dire la proclamation de la véracité du Prophète — que Dieu le bénisse et le protège — dans tout ce qu'il a apporté comme science nécessaire touchant la religion et l'Islam. Elle est soumission du coeur et docilité en face des commandements légaux (*shar'îyya*); elle consiste à être d'accord avec la prédestination et ce qui est déterminé, à se soumettre à Dieu — qu'Il soit exalté — à être patient dans le malheur, à croire que toute grâce reçue vient de Lui, le Très Haut, à s'appuyer sur Lui — qu'Il soit exalté — en tout, une bonne moralité, l'humilité et la soumission, la crainte et l'espoir mis en Lui, la sincérité dans ce que l'on fait pour Lui, l'amour (*hobb*) pour Lui, pour Son apôtre et pour Ses saints (*awliyā'*), la haine de Ses ennemis en tant qu'ils sont Ses ennemis. Elle consiste à détourner l'âme animale (*nafs*) de suivre l'instinct mauvais et les passions, à ce que l'homme aime pour son frère ce qu'il aimerait pour lui-même, à exercer le contrôle de l'âme sur toutes les infractions qui peuvent advenir.

Les [actes] intérieurs qu'Il nous a interdits sont : la vanité et l'hypocrisie, l'amour des éloges et de la réputation, le désir de dominer, l'amour du rang, celui de se glorifier soi-même, la haine, l'envie c'est à dire le désir qu'une grâce reçue par un autre en vienne à cesser, la rancune, l'avarice et tout ce qui s'oppose aux bonnes actions mentionnées plus haut.

Les actes extérieurs qu'Il nous interdit sont nombreux : [p. 4] parmi eux l'adultère, le fait de boire du vin, de s'emparer injustement des biens d'autrui, de tuer un être humain et de nuire aux hommes.

Parmi eux figurent également la calomnie, la médisance, les insultes, la diffamation en matière d'honneur et tout ce qui s'y attache selon ce que la Loi (*sharī'a*) expose. Celui qui n'observe pas cela ne craint pas Dieu, et celui qui l'observe craint Dieu. C'est par la crainte que s'ouvre à lui la connaissance [mystique] de Dieu — qui est puissant et majestueux — d'une manière spéciale chez les amis de Dieu (*ahl Allāh*) avec les secrets divins et les révélations (*mokāshafāt*) du voilé.

Quand les amis de Dieu — qu'Il soit exalté — virent que pour pouvoir posséder une crainte de Dieu parfaite il fallait que l'âme observe un certain nombre de principes et de règles de conduite, ils mirent comme condition à l'obtention de cette crainte les six principes suivants :

1. La faim. Mais le plus souvent, le novice (*morīd*) n'aura pas la force de la supporter. Il devra donc jeûner dans les débuts jusqu'à ce que son âme ait acquis l'entraînement nécessaire. Il est écrit dans le *ḥadīth* : "Il suffit à l'homme d'avoir, en fait de nourriture, quelques bouchées qui le soutiennent". Et, comme il a dit : "C'est par la faim que la cupidité (*naf̄s*) est brisée".

2. La vie à l'écart des humains, sauf en cas de nécessité, comme lorsqu'il s'agit de science [à étudier], d'achat ou de vente pour ceux qui y sont astreints.

3. Le silence extérieur et intérieur, excepté pour ce qui touche la mémoire intensive (*dhikr*) de Dieu — qu'Il soit exalté.

4. La veille pour le *dhikr* et la méditation pendant le dernier tiers de la nuit, jusqu'au lever du soleil. On lui apprendra également à s'abstenir de tout superflu dans la nourriture, le parler et le sommeil.

5. S'adonner au *dhikr* [comme exercice spirituel] sous la forme que son shaykh lui a enseignée et ne point passer à une autre forme sans sa permission; pratiquer également la liturgie (*awrād*) particulière à la confrérie de son shaykh.

6. C'est le shaykh qui suit sa confrérie (*ṭarīqa*) et connaît ce qu'elle contient.

[p. 5] Au sujet des règles (*ādāb*) de conduite, il y aurait beaucoup à dire et nous nous limiterons à l'essentiel. Plusieurs concernent le shaykh, d'autres les frères qui sont avec lui dans la confrérie et d'autres le commun du peuple. Quelques règles concernent la personne même [du novice]. Ce que nous dirons ici permettra facilement, sie Deu le veut, de retrouver les règles que nous ne mentionnerons pa.

Parmi les règles visant le comportement exigé du novice (morid) à l'endroit de son shaykh, on considérera comme les plus nécessaires: 1. Le respect et la vénération à lui témoigner, extérieurement et intérieurement, ne s'opposer à lui sur aucun point de sa conduite même s'il semblait qu'il s'agisse d'un péché (*ḥarām*). C'est [le shaykh] qui expliquera ce qui prête à confusion. Le novice lui donnera la préséance sur tout autre et ne recourra à aucun autre homme pieux. Il ne rendra donc visite à aucun saint personnage (*walī*) vivant, ni à aucun homme pieux sans sa permission. Il ne doit pas assister à une séance de prière d'un autre sans sa permission ni écouter un autre que lui avant d'avoir achevé de boire l'eau du secret de son shaykh.

En parlant ainsi je m'adresse à des fidèles fervents et assidus. Ce ne sont pas tous ceux qui se font initier au *dhikr* par le shaykh qui ont en vue d'être bénis. Celui des shaykhs qui voudrait exercer une emprise exclusive sur chacun de ceux qu'il a initiés au *dhikr* serait certainement dans l'erreur et il manifesterait par là qu'il n'est pas un véritable maître dans la voie des amis de Dieu.

2. Il [le novice] ne doit pas s'asseoir tant que son shaykh reste debout, et il ne doit pas se coucher en sa présence sans sa permission lorsque cela est nécessaire, comme s'il était sur le même rang que son shaykh.

3. Il ne doit pas parler beaucoup en sa présence, même s'il est à l'aise avec lui, ni s'asseoir sur son tapis, ni se servir de son chapelet (*sibḥa*) pour prier, ni s'asseoir à la place qui est préparée pour lui. Il ne doit être importun envers lui dans aucune affaire, ni voyager, ni se marier, ni rien entreprendre d'important sans sa permission. Il ne doit pas saisir sa main, par exemple pour le saluer, pendant que cette main est occupée à autre chose, comme tenir une plume ou manger ou boire, mais il doit le saluer verbalement et ensuite attendre ses ordres. Il ne doit marcher ni devant lui, ni à sa hauteur; c'est seulement pendant la nuit obscure qu'il le précèdera pour le protéger d'un dommage éventuel.

Il ne doit pas faire son éloge devant ses ennemis, de crainte que cela ne leur serve ensuite à mal parler de lui.

4. Qu'il veille à sa réputation, qu'il soit absent ou présent. Qu'il soit attentif, au fond de lui-même, à ses conseils, en voyage ou en sa présence, afin que sa bénédiction l'enveloppe entièrement.

5. [p. 6] Il ne doit pas fréquenter ceux que le shaykh n'aime pas

ou celui que le shaykh a renvoyé. En général, il doit aimer tout ce qui est aimé par le shaykh et refuser tout ce qui déplaît au shaykh.

6. Il doit regarder chaque bénédiction qui lui advient, qu'il s'agisse de bénédictions de ce monde ou de l'autre, comme la bénédiction du shaykh.

7. Il doit supporter la sévérité de son maître et le fait qu'il s'éloigne de lui, et ne pas dire : "Pourquoi traite-t-il un tel comme cela et moi de telle façon ?" Autrement il ne serait pas docile à sa direction. En vérité, il s'agit là d'une des conditions les plus importantes de la docilité intérieure et extérieure. Je prêche cela aux vrais amis de Dieu (*ahl Allāh as-ṣādiqīn*).

8. Il doit prendre la parole de son shaykh suivant son sens littéral et s'y conformer, sauf s'il existe une raison pour écarter ce sens littéral. Si le shaykh lui dit : "Lis ainsi ou prie de telle façon", il a le devoir d'obtempérer. Et pareillement quand il jeûne, s'il lui dit : "Romps le jeûne !", il doit le rompre, et s'il dit : "Ne prie pas !", pareillement etc... Le shaykh éclairé en effet, sache-le, tantôt traite ses disciples avec affabilité, adoucissant pour eux la rigueur des observances s'il sent en eux le parfum de la sincérité et de la ferveur. Et tantôt il prend ses distances à leur égard, les mène sévèrement et leur montre de la dureté afin que les passions meurent en eux et qu'ils s'anéantissent dans l'amour du Dieu Très-Haut. Tantôt enfin il les met à l'épreuve pour voir s'ils sont sincères ou non avec lui.

9. Il doit s'astreindre à la liturgie (*wird*) que le shaykh a composée, parce que le rôle d'aide du shaykh s'exerce à travers une telle liturgie. Celui qui reste réticent a déjà abandonné l'aide, et il est loin — hélas — d'être sur la vraie voie.

10. Il ne doit pas espionner le shaykh pour connaître ses manières de prier ou ses habitudes. Une telle attitude serait la ruine du novice — et Dieu le sait mieux — . Il ne doit pas entrer sans sa permission dans la cellule (*khalwa*) du [shaykh] ni lever le rideau qui en ferme l'entrée, sinon il périrait comme cela est arrivé à beaucoup. Il ne doit pas lui rendre visite sans être en état de pureté rituelle, parce que la présence du shaykh est la présence même de Dieu. Il doit avoir en toutes circonstances une bonne opinion de son shaykh et ne pas préférer l'amour d'un autre à son amour — l'amour de Dieu et de Son apôtre mis à part, puisque celui-ci est le but essentiel et que l'amour pour le shaykh n'est qu'un moyen.

Il ne doit être une charge pour [son shaykh] [p. 7] dans aucune affaire. Même s'il rentre de voyage, c'est [le novice] qui doit se dépêcher d'aller saluer sans attendre que le shaykh ne vienne lui-même le faire. Tout cela va maintenant suffire. Et celui qui réussira mesurera ce qui n'a pas été dit à l'aide de ce qui vient de l'être.

Ce qu'il doit à ses confrères.

Il doit les aimer quel que soit leur âge, sans retenir pour lui-même rien dont il ne leur ferait pas part. Il doit désirer pour eux ce qu'il désire pour lui-même, aller les voir quand ils sont malades, prendre de leurs nouvelles quand ils sont absents, leur adresser le premier ses salutations avec un visage affable. Il doit les tenir pour meilleurs que lui-même, s'efforcer de les contenter, ne pas s'opposer à eux pour une affaire de ce monde, mais leur offrir ce qu'il a reçu de Dieu. Il doit respecter ceux qui sont âgés, avoir pitié des jeunes, leur prêter assistance dans l'invocation intensive (*dhikr*) de Dieu et collaborer avec eux en vue d'aimer Dieu, leur faire désirer ce qui plaît à Dieu en fermant les yeux sur leurs défauts et leur pardonnant ce qui lui arrive de leur part. Il doit mettre son capital dans le fait de pardonner à ses frères, extérieurement et intérieurement, et ne pas les blâmer pour un acte dont ils seraient les auteurs. Il doit être l'ennemi de leur ennemi et aimer celui qui les aime. Il doit les guider vers ce qui est juste, s'il est leur aîné, et apprendre d'eux s'il est leur cadet, ne pas être épanoui quand ils sont dans la peine et les servir ne fût-ce qu'en leur présentant leurs chaussures, enfin leur montrer un visage gai quand il s'adresse à eux ou qu'il leur répond.

Ce qu'il doit faire pour lui-même.

Il doit s'occuper de Dieu, s'abstenant de tout ce qui n'est pas Dieu, et abhorrer tout ce que Dieu abhorre, abandonnant tout ce qui est superflu en matière de choses licites (*halāl*) comme l'abondance du manger, du boire, de la cohabitation et des déplacements à dos d'animal; il se contentera de ce qui lui suffira. En voyage, il ne doit s'occuper que des choses nécessaires. Il doit rester en état de pureté rituelle car celle-ci est une lumière, et ne pas dormir en état d'impureté légale, ne pas toucher ses pudenda sauf en cas de nécessité: par exemple en se nettoyant après avoir été à la selle (*istinjā'*) ou pendant la grande ablution (*ghosl*). Il ne doit pas découvrir ses pudenda même s'il est seul dans l'obscurité. Il ne doit pas désirer ce qui se trouve entre les mains des hommes; qu'il se réjouisse de les voir s'écarter de lui plus que s'ils se dirigeaient vers lui.

Il doit toujours examiner sa conscience et se souvenir de Dieu en secret et en public. Il est indispensable qu'il s'asseye pour répéter en privé, avec ferveur et assiduité, le nom [divin] que son shaykh lui a enseigné. [p. 8] Il doit se blâmer sévèrement lui-même et exhorter son âme à marcher si elle s'arrête. Il ne doit manger que des nourritures licites et s'abstenir de ce dont il ignore la provenance. Manger des nourritures licites est au principe de tout bien, tandis que manger du défendu (*ḥarām*) entraîne seulement le péché et le noircissement du cœur. Si on mange des choses suspectes, on n'obtient pour résultat que des œuvres mêlées d'hypocrisie et d'orgueil. Il doit également s'exercer à supporter son âme animale (*nafs*) et la détourner de jeter ses regards sur la beauté physique des femmes et des éphèbes car tout cela est rupture avec Dieu, fermant la porte de l'inspiration (*fath*), — que Dieu nous garde de commettre de tels actes.

Il doit faire ses premiers pas dans la vie spirituelle (*'ibāda*) avec circonspection et n'attendre ni récompense, ni grâce particulière de son *dhikr* et de ses dévotions, mais il doit seulement adorer Dieu pour Dieu et ne pas cesser, qu'il soit favorisé d'une inspiration (*fath*) ou non. Il doit être soumis à Dieu, être pur extérieurement et intérieurement, patient, reconnaissant, dévoué et ascétique. Mais il doit utiliser seulement la liturgie (*awrād*) de la confrérie et ce que le shaykh lui a permis en vicaire (*khalīfa*) de Dieu, et le prier de lui pardonner (ses fautes). Il ne doit pas penser que sa dévotion ou son *dhikr* soient quelque chose, mais estimer qu'il mérite pour ces actes un châtement que seule la faveur de Dieu a écarté, et qu'il le mérite en raison de l'hypocrisie et du désir de réputation qui lui sont advenus. S'il a progressé dans le culte sincère (*ikhhlās*) et dans la joie spirituelle (*ḥodūr*) il doit craindre que cela n'apparaisse extérieurement; car cela le couperait de Dieu. Et s'il s'est élevé jusqu'à l'anéantissement (*fanā'*) de la manifestation du culte sincère, il aperçoit alors que c'est uniquement le résultat de l'action divine et que ce n'est pas lui-même qui a créé cela. Lui n'a eu que le choix et l'acquisition (*kasb*), c'est à dire la conjonction de son pouvoir créé avec cet acte créé par Dieu, et c'est de ce seul point de vue que l'acte humain lui est attribué. Aussi dire à la créature : "fais ! ne fais pas !", c'est, de la part de Dieu, manœuvrer le rideau, et la créature pense qu'elle agit elle-même. Le mo'tazilite a un rideau épais tandis que le sunnite réfléchit et connaît la vérité à l'aide de preuves. Le saint (*walī*) a vu parce qu'il s'est élevé vers l'évidence claire (*'ayn al-yaqīn*) (Coran, 102, 7), mais le déterministe (*jabarī*) s'est complètement détourné de cette relation d'attribution mentionnée plus haut et il

est tombé dans une grande ignorance qui l'a obligé ouvertement à traiter de menteurs les prophètes. Comprends donc cette question ! Pour combien d'hommes habiles et éminents n'a-t-elle pas été une occasion de chute !

Il doit revenir à Dieu après les pensées qui lui sont survenues et les suggestions de Satan, afin de s'élever au rang des purifiés. En outre, il ne mérite aucunement d'être renvoyé sauf à la suite d'une réprimande du shaykh et de sa confrérie ou pour manque de respect à l'égard du shaykh ou pour n'avoir pas assisté aux réunions du shaykh à plusieurs reprises sans en avoir été légitimement empêché et malgré l'ordre du shaykh; ou encore s'il [p. 9] abandonne ses obligations religieuses comme les exercices du vendredi ou s'il bloque deux prières rituelles en une seule, arbitrairement et à plusieurs reprises, ou s'il conspire contre le shaykh ou s'il entre en contestation avec lui. Ensuite si ceux de qui dépend cette mesure juridique le renvoient, [cf. ms. p. 184] ce ne sera pas pour le conduire à sa perte. [Dans le texte imprimé: S'il (le shaykh) le renvoie juridiquement, il ne le renvoie pas de son cœur mais extérieurement] parce qu'ils n'aiment la perte de personne excepté de celui qui quitte la religion de l'Islam, — que Dieu nous en préserve !

Les règles sur le comportement envers le commun du peuple.

Ce sont l'humilité, l'aumône de la nourriture, le maintien de la paix et la sincérité avec les autres, quelles que soient les circonstances. La plus grande partie de ce que nous avons déjà mentionné touchant le comportement envers les confrères s'applique également ici, et Dieu le sait mieux. Ce qui a été dit est donc suffisant.

En outre il est indispensable que le novice (*morīd*) lise les livres des soufis (*qawm*) qui traitent du comportement (*ādāb*).

Ce sont des ouvrages comme *al-'Ohūd wa-l-minan* etc... écrit par notre seigneur 'Abd al-Wahhāb al-Sha'rānī — que Dieu l'agrée — [cf. GAL, II, p. 335 ff. et Goldziher, *Muh. Studien*, II, p. 290] et comme les livres de notre seigneur Moṣṭafā [Kamāl] al-Bakrī — que Dieu l'agrée — [cf. *E.I.* 2e édition] et comme *al-Ihyā'* [*'olūm al-dīn*] de al-Ghazālī et son *Mokhtaṣar* [probablement *Kashf al-qolūb* cf. *E.I.*] et comme *al-Ḥikam* et *al-Tanwīr fī isqāṭ al-tadbīr* etc... par Ibn 'Aṭā' [Tāj al-dīn Abūl-Faḍl ibn 'Aṭā' Allāh al-Iskandarī al-shādhilī; cf. GAL II, 118, nr. 12, m. en 1309], et comme *al-Risāla* par al-Qoṣhayrī [cf. *E.I.*] et comme *al-Sayr wa-l-solūk* etc... [cf. GAL., II, 344: *al-Sayr wa-l-solūk ilā malik al-molūk*, par Qāsim ibn Ṣalāḥ al-dīn al-Ḥalabī al-

ṣūfī al-qādirī, m. en 1697].

En résumé la voie des soufis [est un tissu] dont la chaîne est la règle (*ādāb*) et la trame le *dhikr*, tous deux indispensables à sa fabrication.

Le *dhikr*.

Voici les règles dont l'observation est nécessaire :

[Celui qui s'apprête à faire le *dhikr*] doit être en état de pureté rituelle parfaite, exempt de toute souillure [*ḥadath*; le ms. porte malice *khabath*], se tourner face à la *qibla* s'il est seul; autrement que l'on forme un cercle ou, si le local est étroit, qu'on se mette en rang.

Il doit rechercher la présence de son shaykh et l'observer afin d'être son compagnon sur la voie qui mène vers le Dieu Très-Haut.

Parmi les règles les plus importantes, on retiendra :

Le soufi doit vider son coeur de tout ce qui n'est pas Dieu, ne rechercher ni le monde, ni récompense, ni promotion; mais qu'il invoque seulement Dieu avec intensité (*dhikr*) par amour pour lui, selon ce qu'un poète a dit :

“Je t'aime, non pas pour moi, mais parce que tu en es digne.
Et je ne désire rien que toi !”

Il doit fermer les yeux, car cela accélère l'illumination du coeur. Que le local soit obscur, et, s'il y a une lampe, éteignez-là et portez-la dehors s'ils sont dans un état de recueillement. Il doit prononcer les paroles du *dhikr* (*yadhkor*) avec ferveur en inclinant la tête vers la droite consciencieusement et en concentrant son attention en direction de sa poitrine [p. 10] et non pas d'abord en direction du coeur, c'est à dire à gauche. Il exhalera ces paroles à partir de son nombril vers son coeur afin que la majesté [divine] descende dans son coeur pour consumer le reste de ses pensées mauvaises.

Il doit bien articuler le *ḥamza* et prolonger la prononciation de la lettre *alif* naturellement [dans le mot *ilāha*] ou davantage, et prononcer le son *a* après la lettre *ha* dans le mot *ilāha*, et le *ha* final dans le mot *Allāh* sans voyelle. De la même manière pour le deuxième nom, c'est à dire *Allāh*, et ainsi de suite pour le reste des noms divins. Il doit les exhaler à partir de son nombril et les faire demeurer dans son coeur et tourner toute la chaleur du *dhikr* (*ḥāla*) vers son coeur en se rappelant le sens (*ma'nā*) afin que son coeur soit le récitant (*dhākir*) tandis que lui-même l'entend. Il ne doit pas mettre un terme à son exercice avant

d'être parvenu à une sorte de submersion (*istighrāq*) en éprouvant te en lui-même la douceur du *dhikr* et d'avoir obtenu désir et soif ardente. Ensuite après avoir terminé qu'il reste silencieux et immobile et repasse en esprit le *dhikr*, le faisant défiler dans son coeur et en guettant la venue de cette grâce mentionnée. Peut-être une inspiration (*wārid*) lui viendra-t-elle soudainement envahissant son être comme trente ans d'efforts n'avaient pu le faire. Cette inspiration pourra être une inclination vers l'ascèse ou vers la délicatesse scrupuleuse, ou le support d'une offense, ou une grâce d'illumination ou d'amour [*maḥabba*; le ms. porte générosité], etc... S'il se tait, restant immobile et retenant son souffle, cette inspiration fera le tour de toutes les régions de son âme. [Dans le ms. : Il doit agir lentement jusqu'à ce qu'il soit raffermi, autrement il s'évanouirait] Al-Ghazālī a dit : "Ce silence est régi par trois règles de conduite : l'attention à Dieu comme s'il était devant lui, la concentration des sens au point qu'aucun poil de son corps ne bouge tel le chat en présence d'une souris, et enfin le fait de s'astreindre fréquemment à cette attitude afin que cet influx pénètre dans toutes les régions de son âme et que l'idée (*ma'nā*) de Dieu s'insinue dans son coeur".

Une autre règle touchant le *dhikr* est de parfumer le local, les corps et la bouche, d'éloigner les odeurs répugnantes parce que les "esprits célestes" n'acceptent pas de telles odeurs : et s'ils se détournent de la séance du *dhikr*, celle-ci est privée de leur aide comme on s'en aperçoit au goût.

C'est une règle certaine que celle de ne pas boire d'eau avant ou pendant le *dhikr* parce que celui-ci est [ms. a] une chaleur qui attire les lumières et les révélations qui surviennent. Boire de l'eau éteint cette chaleur. Au moins que l'on s'en abstienne environ une demi-heure de temps astronomique et plus on prolongera ce délai, mieux cela vaudra, au point que le disciple sincère ne boira qu'en cas de réelle nécessité. Voilà donc ce qui concerne la voie des soufis en général.

Les rubriques [p. 11].

Remarques particulières touchant le dhikr et la liturgie (awrād) de notre fraternité (ṭarīqa) c'est-à-dire la manière d'agir (ṭarīq) des seigneurs (sāda) de la Khalwatiyya lors des réunions communes.

On implore le pardon de Dieu (*istighfār*) en récitant cent fois la formule : "Je demande pardon à Dieu, l'immense; il n'y a pas de dieu excepté lui, le vivant, le subsistant, et je fais retour à lui" ou une autre.

Ensuite les bénédictions sur le prophète — Que Dieu le bénisse et lui donne le salut — cent fois avec la formule : “*Allāhomma !* (ô Dieu) bénis, donne le salut et exalte notre seigneur Moḥammad et sa famille à la mesure de la perfection de Dieu [c’est-à-dire infiniment] et comme il convient à sa propre perfection.” Il vaut mieux s’acquitter de cette récitation à l’aurore, après la prière nocturne (*tahajjud*) et avant les prières de dévotion (*wird*) prévues pour ce moment. Si le temps manque alors, on la remet à plus tard. Conformément à ce que l’on a expliqué touchant la prière nocturne, celui qui se réveille à la fin de la nuit doit réciter : “En vérité, dans la création des cieux et de la terre...” jusqu’à la fin de la sourate Al ‘Imrān (Coran 3, 190-200). Il convient de le faire après avoir fait usage du cure-dents et s’être rincé la bouche, ou après l’ablution rituelle (*woḍū’*).

Ensuite on prie deux *rak’a* courtes avec la récitation de la *fātiḥa* et en prenant comme leçon brève pour la première *rak’a* la sourate 109 et pour la seconde la sourate 112. Puis encore deux *rak’a*, en récitant après la *fātiḥa* : “Selon la coutume de ceux de nos apôtres que nous avons envoyés” jusqu’à “il ne vous a été donné que peu de science” (Coran 17, 77-85), si l’on en sait le texte par cœur.

Ensuite, si l’on a du temps devant soi, on doit implorer le pardon du Dieu Très-Haut pour soi-même, pour son père et sa mère, pour ses shaykhs, autant que Dieu le rend facile. On doit demander à Dieu qu’il rende aisée la marche dans la voie et qu’il garde de tout dommage, et cela en utilisant n’importe quelle formule de prière.

Ensuite on prie treize *rak’a*. Pendant la première *rak’a*, on récite “Nous avons révélé...”; pendant la seconde, et de même pendant toutes les suivantes, on dit la sourate 112 (*Ṣamadiyya*) trois fois. Pendant la troisième *rak’a*, qu’on dise la formule de louange (*yosabbih*). On récite [en outre] durant les deux [premières] *rak’a* “Dis, ô infidèles !” (Coran 109) tandis que dans la troisième, on dit la sourate *al-Ikhlāṣ* (Coran 112) et les deux sourates préservatrices (Coran 113 et 114), comme c’est connu dans le droit religieux. Celui qui le veut, peut réciter également dès la première des dix *rak’a* une partie de la sourate *Yāsīn* (Coran 36) répartissant l’ensemble de la sourate sur les dix *rak’a*. S’il y a une récitation de texte coranique (*wird*), chacun se fixe à soi-même pour chaque nuit la récitation d’un trentième liturgique du Coran (*joz’*) dont on répartit l’accomplissement sur divers moments de la nuit : tout le Coran est ainsi récité en un mois, ce qui est bien; ou autrement...

Ensuite, il implore le pardon de Dieu cent fois et prononce les bénédictions sur le prophète — que Dieu le bénisse et lui donne le salut — cent fois comme ci-dessus. Puis il entame la ‘litanie de l’aurore’ [wird *al-saḥar* de al-Bakrī, cf. *Majmū‘ al-awrād al-kabīr*, p. 78-90]. Quand il a terminé, il se met à penser à Dieu (*dhikr*) jusqu’à l’apparition de l’aube. Il récite alors la prière rituelle [p. 12] avec les deux *rak‘a* du *fajr*. Il a été dit que l’on prend comme textes coraniques à cette occasion : ‘N’avons-nous point ouvert ta poitrine...’ (Coran 94) pour la première *rak‘a* et ‘N’as-tu pas vu comment...’ (Coran 105 ?) pour la seconde.

Ensuite après avoir terminé cette prière, il dit : ‘O vivant, ô subsistant, il n’y a pas de dieu excepté toi’ — quarante fois. Ensuite il récite onze fois la sourate *al-Ikhlāṣ* (Coran 112) puis il dit cent fois : ‘Loué soit Dieu et par sa louange que Dieu l’immense soit loué; je demande pardon à Dieu’.

Le shaykh [al-Ḥifnī] — que Dieu l’agrée — a ajouté : ‘Il n’y a pas de dieu excepté Allāh’ — trois fois — en prolongeant la prononciation de *l’alif* [la lettre a] du *lā* durant l’espace de quatorze temps et *l’alif* dans le mot *Allāh* durant six temps (*ḥarakāt*).

Ensuite il dit : ‘Il n’y a pas de dieu excepté Allāh; Dieu est plus grand (*Allāho akbar*). Il n’y a pas de dieu excepté Allāh le seul; il n’y a pas de dieu excepté Allāh qui n’a pas d’associé. Il n’y a pas de dieu excepté Allāh; à lui est le royaume, à lui est la louange. Il n’y a pas de dieu excepté Allāh, il est puissant sur toute chose. Il n’y a pas de dieu excepté Allāh et il n’y a ni pouvoir, ni force excepté en Dieu, le Très Haut, l’immense’.

J’ai dit et le pauvre serviteur ajoute avant les *tahlīlāt* [c’est à dire les *lā ilāha* etc...] : ‘*Allahomma* ! En ce matin, j’atteste, et les porteurs de ton Trône, tes anges et toute la création attestent que c’est toi qui es Dieu. Il n’y a pas de dieu excepté toi seul; à toi nul n’est associé. Et que Moḥammad est ton serviteur et ton apôtre — quatre fois — . Selon un [autre] tradition, on supprime la phrase : c’est toi qui es Dieu, il n’y a pas de dieu excepté toi, etc...

Ensuite il récite la prière rituelle du matin (*ṣobḥ*). Puis il dit : ‘Je demande pardon à Dieu, l’immense, il n’y a pas de dieu excepté lui. Il est le vivant, le subsistant, et c’est vers lui que je fais retour,’ trois fois.

‘Il n’y a pas de dieu excepté Allāh, le seul; il n’a pas d’associé. A lui le royaume, à lui la louange; il fait vivre et mourir. Il est puissant sur toute chose’, dix fois.

“Il n’y a pas de dieu excepté Allāh le seul; il est resté fidèle à sa promesse. Il a aidé son serviteur, il a fortifié son armée, il a vaincu les partis. Il est le seul; rien n’existait avant lui et il n’y aura rien après lui. Il n’y a pas de dieu excepté Allāh; c’est lui seul que nous adorons. A lui la grâce et la faveur, à lui soit la bonne et belle louange. Il n’y a pas de dieu excepté Allāh. [Priez donc Dieu] en lui vouant le culte, même si les infidèles [le] désapprouvent (Coran 40, 14). Il n’y a ni pouvoir, ni force excepté en Dieu, le Très Haut, l’immense”. Puis il dit : “Sauve-moi du feu”, sept fois.

S’ils prient en commun, ils disent : “Allahomma ! Sauve-nous ! en mettant la formule au pluriel [litt. avec le *nūn* du pluriel]. Et de même dans ce qui suit : “*Allāhomma* ! Sauve-moi et sauve mon père du feu par la dignité du prophète élu. Et fais moi entrer au paradis avec les hommes pieux par ta grâce et ta générosité. O puissant ! O clément ! *Allāhomma* ! Je cherche refuge en toi contre les tentations extérieures et intérieures”, trois fois. “Je cherche refuge dans les paroles parfaites de Dieu [c’est à dire les livres célestes] [p. 13] contre le mal de ce qu’il a créé,” (Coran 113, 2) trois fois. Si l’on prie en commun, on met le verbe au pluriel. “Au nom de Dieu, avec le nom duquel rien ne pourra nuire sur la terre ni dans les cieus; c’est lui qui entend et qui a la science”, trois fois.

“Nous sommes satisfaits d’avoir le Dieu Très Haut comme seigneur, l’Islam comme religion et notre seigneur Moḥammad — Dieu le bénisse et lui donne le salut — comme prophète et apôtre”, trois fois.

Puis il dit : “*Allāhomma* ! Rien ne peut s’opposer à ce que tu accordes, et rien ne peut accorder ce à quoi tu t’opposes. Rien ne résiste à ce que tu as décrété et tout effort est inutile contre ce que tu as entrepris. Il n’y a ni pouvoir ni force, excepté en Dieu le Très Haut, l’immense. Je cherche refuge en Dieu contre Satan le lapidé. Au nom de Dieu, le miséricordieux, le clément. Louanges à Dieu, le seigneur des mondes...” jusqu’à la fin de la première sourate. “Votre Dieu est un dieu unique; il n’y a pas de dieu excepté lui, le clément, le miséricordieux (Coran 2, 163). Il n’y a pas de dieu excepté lui, le vivant, le subsistant !”

Puis il dit : “L’apôtre a cru ..” (Coran 2, 285 jusqu’à la fin de la sourate). Il reprend : “Et pardonne-nous ! Fais-nous miséricorde !” (Ibid., 286) trois fois. “Dieu atteste, ainsi que les anges, qu’il n’y a pas de dieu excepté lui” (Coran 3, 18) jusqu’au mot *islām* (Ibid., 19). Dis : “*Allāhomma* ! Tu es le souverain de la royauté ..” (Coran 3, 26, les deux versets). “*Allāhomma* ! Pourvois-nous ! Tu es le meilleur

des pourvoyeurs !" (Coran 5, 114). Et encore : "Dieu nous suffit ! Quel excellent protecteur ! (*wakīl*) (Coran 3, 173) et : "Il n'y a ni pouvoir ni force excepté en Dieu, le Très Haut, l'immense". Et : "Un apôtre vous est venu, pris d'entre les vôtres .." (Coran 9, 128) jusqu'à la fin de la sourate. Et il reprend : "S'ils se détournent, dis: Dieu me suffit" (Coran 9, 129) jusqu'à la fin de la sourate, sept fois.

Ensuite la sourate 112 et les deux préservatrices (sourates 113 et 114), trois fois. Puis il dit : "Il n'est rien qui n'exalte sa louange — qu'il soit exalté et élevé — Gloire à Dieu (*sobhān Allāh*)" (Coran 17, 44).

Ensuite chacun en particulier répète : "Gloire à Dieu !" trente trois fois et de même pour "Louange à Dieu" et : "Dieu est plus grand" et l'on ajoute pour parfaire le chiffre de cent invocations : "Il n'y a pas de dieu excepté Allāh seul. Il n'a pas d'associé; à lui le royaume, à lui la louange; il fait vivre et mourir (Coran 9, 116). Il est puissant sur toute chose !"

Et l'un de confrères élève la voix pour dire : "En vérité ! Dieu et ses anges prient sur le prophète ! O vous qui croyez, priez sur le prophète et appelez sur lui le salut" (Coran 33, 56). Et on reprend avec lui : "*Allāhomma* ! Bénis, donne le salut et exalte notre seigneur Moḥammad et sa famille, à la mesure de la perfection de Dieu [c'est à dire infiniment] et comme il convient à sa propre perfection." Et ensuite on dit : "Que Dieu — qu'il soit béni et élevé — agrée tous les compagnons du prophète de Dieu. Amen ! O Dieu !"

Et un récitant continue tout seul : "*Allāhomma* ! Toi qui as les coeurs et les regards dans ta main, rends nos coeurs persévérants dans ta religion. O Dieu, ô vivant, ô subsistant, il n'y a pas de dieu excepté toi ! O Dieu, ô notre seigneur (*rabbānā*), ô généreux dans le pardon, ô le plus clément des miséricordieux !" trois fois.

[p. 14] "*Allāhomma* ! Amen. Bénis tous les prophètes et les apôtres et accorde-leur le salut. Et louange soit à Dieu le seigneur des mondes".

Et tous continuent ensemble: "Il n'y a pas de dieu, excepté Allāh", trois fois.

Le récitant enchaîne : "Il n'y a pas de dieu excepté Allāh et Moḥammad est l'apôtre de Dieu, vraiment et réellement. *Allāhomma* ! exauce notre prière, guéris nos malades, fais miséricorde à nos défunts, et bénis tous les prophètes et les envoyés (*morsalīn*) et accorde-leur le salut ! Et louange soit à Dieu le seigneur des mondes ! Notre seigneur ! exauce-nous et accepte-nous par le secret de la *fātiḥa*". Ensuite tous

la récitent ensemble.

Puis le récitant reprend seul : “*Allāhomma* ! Entoure-nous de ta miséricorde, protège-nous du mal qui nous attriste et préserve-nous par la foi parfaite, par le Livre [c’est à dire le Coran] et la *sonna*. Tu es satisfait de nous. *Allāhomma* ! Pardonne-nous et à nos parents, à nos shaykh et à nos frères en Dieu [Cf. Goldziher, *Muh. Stud.* II, p. 392, une formule chrétienne], aux vivants et aux défunts et à tous les musulmans. Louange à toi, seigneur de la gloire, plus auguste que ce qu’ils décrivent (cf. Coran 6, 100); que la paix soit sur les apôtres et louange soit à Dieu, seigneur des mondes”.

Si quelqu’un ne sait pas ces versets par coeur, il doit écouter celui qui les récite et ainsi il obtiendra l’aide divine comme le récitant l’obtient. Il convient que la récitation soit exécutée à une allure modérée, sans hâte et sur un ton humble, afin qu’il en résulte méditation et illumination.

Sache que, en dehors de la prière du matin (*ṣalāt al-ṣoḥḥ*), c’est un seul qui doit réciter tandis que les autres écoutent avec toute leur attention la louange, les éloges, le *takbīr* [c’est à dire le *Allāho akbar*], et les bénédictions sur le prophète — Dieu le bénisse et lui donne le salut —, suivant la manière qui vient d’être exposée.

En dehors de la prière rituelle du matin, le récitant commence d’abord par le “Je cherche refuge en Dieu contre Satan le lapidé. Au nom de Dieu le clément, le miséricordieux. Louange soit à Dieu, le seigneur des mondes, etc...” Enfin le récitant répète, mais seulement après la prière rituelle du coucher du soleil (*maghrib*) “Et s’ils se détournent, dis : Dieu me suffit (Coran 9, 128-129)...” jusqu’à la fin, sept fois.

Et quand il dit : “Il n’y a pas de dieu excepté Allāh, le seul; il n’a pas d’associé. A lui le royaume, à lui la louange; il fait vivre et mourir. Il est puissant sur toute chose — l’existant” — après la louange (*tasbīḥ*), ils disent en commun s’ils sont plusieurs, sinon isolément: “*Allāhomma* ! Sauve-nous du feu”, sept fois. Puis il dit : “En vérité, Dieu et ses anges prient sur le prophète ! O vous qui croyez, priez sur le prophète et appelez sur lui le salut” (Coran 33, 56), jusqu’à la fin de ce qui a été dit plus haut.

Quand il dit : “*Allāhomma* ! Exauce notre prière...” jusqu’à “Louange soit à Dieu, le seigneur des mondes,” il dit : “Je cherche refuge en Dieu contre Satan le lapidé. Au nom de Dieu, le clément, le miséricordieux. Seuls croient en nos signes ceux qui, lorsqu’ils leur

furent mentionnés, sont tombés prosternés, ont exalté la louange de leur seigneur et [p. 15] ne se sont pas montrés orgueilleux” (Coran 32, 15). Ensuite on fait la prosternation exigée par la récitation du texte; on loue Dieu, on l’exalte et on prie pour que Dieu vous accorde des inspirations. Ensuite on se relève et le récitant dit : “Notre seigneur ! Accepte ceci de nous ..” (Coran 2, 127) jusqu’à la fin du texte indiqué plus haut.

Au sujet de la prière rituelle du coucher du soleil (maghrib), l’on notera ce qui suit :

Quand cette liturgie a été accomplie de la manière indiquée plus haut, les confrères forment un cercle et le shaykh ou son délégué (*ma’dhūn*) ou celui qu’il a désigné parmi les membres de la communauté récite la litanie (*wird*) du protecteur (*al-sattār*) qui inspire les lumières. Tous écoutent avec beaucoup d’attention et de recueillement l’audition (*samā’*), en considérant l’âme du récitant comme la leur propre, comme si tous n’avaient qu’une seule âme. Ainsi leur amour et leur unité atteindront la perfection et parmi eux le proche aimera l’éloigné. Telle est la raison la plus profonde pour laquelle il n’y a qu’un récitant. Quand le récitant fait une pause aussitôt après avoir prononcé un des “beaux noms” divins, tous disent : “Que sa majesté soit exaltée” en prolongeant la lettre *ha* du mot *jalāluhu*.

Et pendant la prière rituelle de la nuit (‘ishā), quand le récitant fait une pause aussitôt après avoir mentionné le prophète — que Dieu le bénisse et lui accorde le salut —, tous disent avec ferveur “Que Dieu le bénisse et lui accorde le salut !”. Et quand on mentionne les califes, ils disent “Que Dieu les agrée ! “Et quand on mentionne le quatrième calife (c’est-à-dire ‘Alī), on ajoute” Que Dieu honore son visage ! “Et quand on mentionne les deux petits-fils du prophète [c’est à dire Ḥasan et Ḥosayn], ils disent “Que Dieu les agrée tous deux !”

Quand il dit : “Et beaucoup de louange jusqu’au jour de la résurrection (litt. de la réunion et de la fuite) ...” ils prient secrètement la prière dite du secret (*al-ikhfā’*) que voici : “*Allāhomma !* Donne à notre extérieur la parure de ton service, donne à notre intérieur celle de ta connaissance, à nos coeurs celle de ton amour (*maḥabba*) et à nos âmes celle de ton secours; et orne le plus intime de notre être (*asrār*) par ta vision. *Allāhomm !a* Crée dans mon coeur une lumière, dans mon ouïe une lumière, dans ma vue une lumière et à ma droite une lumière et à ma gauche une lumière et au-dessus de moi une lumière et au dessous de moi une lumière et devant

moi une lumière et derrière moi une lumière par ta miséricorde, ô toi qui es le plus miséricordieux (*arḥam al-rāḥimīn*) !”

Ensuite le récitateur et la communauté disent à haute voix : “Louanges soient à Dieu, le seigneur des monde...” et “Exauce notre prière, guéris nos malades, fais miséricorde à nos défunts. Il n’y a pas de dieu excepté Allāh, — trois fois. Moḥammad est l’apôtre de Dieu en vérité et réellement. Que Dieu bénisse chaque prophète, chaque saint (*walī*), chaque ange et chaque homme pieux. Je demande pardon à Dieu, — trois fois — de tout ce qui déplaît à Dieu par parole, action, pensée, regard. Et je fais retour vers lui, qu’à Dieu soit la gloire.” Puis chacun dit seul secrètement : “Qu’à Dieu soit la gloire (*sobḥān Allāh*)”, trente trois fois, et “Louange à Dieu (*al-ḥamdo li-llāh*)” de même et “Dieu est le plus grand grandiosement” et “Louange à Dieu souvent” et “Gloire à Dieu (*sobḥān Allāh*) le matin et le soir” et “Que Dieu soit élevé comme roi redoutable (*jabbār*) protecteur, souverain adoré, éternel [litt. sans commencement] et tout puissant”. Et [p. 16] “Il n’y a ni pouvoir ni force excepté en Dieu, le Très Haut, l’Immense. O magnanime, pardonne-nous et accorde-nous l’indulgence de tous nos péchés, ô clément, ô miséricordieux, par ta miséricorde, ô le plus miséricordieux !” Ensuite, ils récitent la *fātiḥa* puis la sourate *Yāsīn* (Coran 36 passim) jusqu’à la fin. Alors ils disent le *dhikr* du lever du soleil. Et tous terminent ensemble.

La manière de terminer toutes les dévotions (*awrād*) est la suivante. On dit “Il n’y a pas de dieu excepté Allāh, lui” et on prolonge la syllabe *hū* de “lui” en laissant le *ha* d’Allāh sans voyelle. Moḥammad est l’apôtre de Dieu, vraiment et réellement, et bénis tous les prophètes et les envoyés (*mursalīn*); louange soit à Dieu, le seigneur des mondes, et sur eux soit la quiétude et la dignité !” [Cf. Goldziher, *Abhandlungen zur arab. Philologie*, vol. I, p. 177-204; il signale p. 186 que la juxtaposition de *waqār* et de *sakīna* se trouve souvent]. Ensuite ils récitent la *fātiḥa* et appliquent la récompense liée à sa récitation d’abord au Seigneur [Prophète] — sur lui soit la bénédiction et le salut — puis aux seigneurs les saints qui appartiennent à la chaîne d’initiation de la voie (*ṭarīq*), et on demande à Dieu d’être aidé par leur aide et on l’implore par cela même que Dieu leur a révélé.

Puis chacun touche [avec sa main] son visage et met ses mains sur sa poitrine en disant secrètement : “Que sur toi soit la bénédiction et la paix, ô apôtre de Dieu ! Que sur toi soit la bénédiction et la paix, ô prophète de Dieu ! Que sur toi soit la bénédiction et la paix, ô ami

de Dieu (*ḥabīb Allāh*) ! Que la majesté soit à Dieu grandement ! Dieu est plus grand ! (trois fois). Il n'y a pas de dieu excepté Allāh. Dieu est plus grand (deux fois). A Dieu soit la louange !”

Ensuite le récitant étend les mains et dit à haute voix : “Remets-nous nos fautes, ô généreux. Pardonne-nous nos péchés, ô miséricordieux, ô clément, par ta miséricorde, ô le plus miséricordieux”.

Puis ils récitent la *fātiḥa*. Quant à la récompense liée à sa récitation, ils l'appliquent à leurs parents et à leurs shaykh et ils implorant Dieu en secret. Ensuite le shaykh ou son délégué (*ma'dhūn*) dit en secret : “*Allāhomma* ! Exauce notre prière, guéris nos malades, fais miséricorde à nos défunts et bénis tous les prophètes, les envoyés et leur famille; et louange soit à Dieu le seigneur des mondes.”

Ils posent alors leurs mains sur leurs cuisses en fermant les yeux et en inclinant la tête, demeurant en silence un certain temps en présence de leur supérieur (*motaqaddim*) et en attendant l'inspiration (*wārid*) du *dhikr*.

Ensuite, si rien ne les appelle ailleurs, ils commencent la prière rituelle du lever du soleil (*ṣalāt al-ishrāq*). Chacun formule l'intention de dire les deux *rak'a* de *l-ishrāq* pour remercier le Dieu Très-Haut; puis deux *rak'a* avec les sourates préservatrices (Coran 113 et 114) après la *fātiḥa*. Par celles-ci il exprime l'intention de chercher refuge en Dieu contre les malheurs de la nuit et de la journée, contre les épreuves qui pourraient survenir dans la vie religieuse et terrestre, celles de l'intelligence et du corps et de l'au-delà. Et après les deux *rak'a* ils prient selon les formules transmises dans les ḥadīth : “Je cherche refuge dans les paroles parfaites [c'est à dire les livres révélés] contre le mal [p. 17] de ce qu'il a créé “ou comme “*Allāhomma* ! Je cherche refuge en toi contre les tentations manifestes ou cachées” ou comme “*Allāhomma* ! Je cherche refuge en toi contre la détresse et la tristesse. Je cherche refuge en toi contre la faiblesse et la paresse. Je cherche refuge en toi contre la lâcheté et l'avarice. Je cherche refuge en toi contre la perte de la religion et l'oppression des hommes ! “ou comme la prière que Gabriel a enseignée au Prophète — que la bénédiction et le salut soient sur eux — durant la nuit de l'ascension (*mi'rāj*) quand le démon (*mārid*) sortit contre lui avec une torche enflammée. [Cf. Najm al-dīn al-Ghayṭī, *al-Mi'rāj al-kabīr*, le Caire 1295/1878, p. 57. Le texte en est : Je cherche refuge dans la noble face de Dieu et les paroles parfaites de Dieu auxquelles ni les innocents, ni les coupables ne peuvent passer outre, contre le mal de ce qui descend du ciel et le mal de ce

qui monte vers lui et le mal de ce qui est semé dans la terre et le mal de ce qui en germe et contre les tentations de la nuit et de la journée, et contre les malheurs de la nuit et de la journée, sauf ceux dont l'issue est bonne. [Cf. également la traduction de ce passage dans Jeffery, *A Reader on Islam*, p. 622].

Ensuite il prie deux *rak'a* pour recevoir une inspiration (*istikhāra*). Pendant la première, on dit après la *fātiḥa* la sourate 109 et pendant la seconde la sourate 112.

Puis il implore à l'aide de la prière qui se trouve dans les deux recueils de Bokhārī et de Moslim [les deux *Ṣaḥīḥ*] s'il a besoin du texte lui-même. Autrement il dit dans sa prière : “*Allāhomma!* Ce que tu sais de mes affaires, touchant ma religion, ma vie terrestre, mon gagne-pain et leur résultat dans ce monde et dans l'autre, arrange-le pour moi et facilite-le moi. Et ce que tu sais être un mal pour moi dans ma vie religieuse et terrestre, mon gagne-pain et leur résultat dans ce monde et dans l'autre, éloigne-le de moi et dispose pour moi le bien, où qu'il soit.”

Ensuite quand le soleil est déjà au dessus de l'horizon, il prie l'heure surrogatoire de *al-ḍoḥā*, huit *rak'a* pendant lesquelles il récite la sourate de la matinée [*al-ḍoḥā*, Coran 93 passim] et la sourate “N'avons-nous pas ouvert...” (Coran 94 passim) pour chaque deux *rak'a*. Puis il récite le *wird* du *ḍoḥā* de la même manière qu'il avait récité le *wird* du lever du soleil après les deux *rak'a*. Puis on commence le *dhikr* s'ils le désirent ou bien chacun vaque à ses occupations nécessaires comme l'étude de la science, ou bien s'assied dans sa cellule (*khalwa*), ou bien se rend à une mosquée-oratoire pour y prier (*yadhkor*) le Dieu Très-Haut, cela au cas où rien n'exigerait sa présence ailleurs. Sinon il s'en va comme il vient d'être dit.

Sur la liturgie (wird) de midi :

Que [le confrère] dise : “Je cherche refuge en Dieu contre Satan le lapidé. Au nom de Dieu le clément, le miséricordieux”. Puis il récite la *fātiḥa* et ensuite : “Béni soit... [*tabāraka*, c'est à dire (Coran 25, I sq.) et la sourate 109. Ensuite il dit : “O mes serviteurs qui avez agi en impies à votre détriment ! Ne désespérez point de la miséricorde de Dieu. Dieu pardonne les péchés sans en excepter aucun. Il est l'absoluteur, le miséricordieux (coran 39, 53). Dieu, l'immense, le protecteur, a dit la vérité et a informé son apôtre, le magnanime, l'élu. Que Dieu bénisse notre seigneur Moḥammad et ses gens, les élus, les excellents. Et nous

l'attestons en récitant le *dhikr*, nous, les hommes pieux. Allahomma ! Accorde-nous le profit par eux et bénis-nous en cela. Et nous demandons pardon à Dieu, le vivant, le subsistant, le puissant, l'indulgent (*ghaffār*) Dieu et ses anges bénissent le prophète. (Coran 33, 56). *Allāhomma* ! Bénis notre seigneur et la famille [p. 18] de notre seigneur Moḥammad. Et que Dieu donne le salut et agrée tous les compagnons de l'apôtre de Dieu.

Allāhomma ! Pardonne-nous et prends pitié de nous, de nos parents, de nos shaykhs et de tous les musulmans. "Combien ton seigneur, seigneur de la puissance est au-dessus de ce qu'ils décrivent !" (Coran 37, 180). Bénis soient les apôtres, et louange soit à Dieu, le seigneur des mondes ! *Allāhomma* ! Bénis et accorde le salut à notre seigneur Moḥammad parmi les premiers et bénis et accorde le salut à notre seigneur Moḥammad parmi les derniers; et bénis et accorde le salut à notre seigneur Moḥammad en tout lieu et en tout temps ! Et bénis et accorde le salut à notre seigneur Moḥammad dans la cohorte céleste (*al-mala' al-a'lā*) jusqu'au jour du jugement ! Et bénis et accorde le salut à tous les prophètes, les apôtres, aux anges rapprochés [du seigneur] (Coran 4, 172) aux serviteurs pieux de Dieu parmi les habitants des cieux et des terres. Et que Dieu — qu'il soit exalté et élevé — agrée nos seigneurs possesseurs de dignité brillante : Abū Bakr, 'Omar, 'Othmān et 'Alī et tous les autres compagnons de l'apôtre de Dieu et ceux qui les ont suivis (*tābi'in*) en agissant bien, jusqu'au jour du jugement. Rassemble-nous et fais-nous miséricorde par ta clémence, ô toi le plus miséricordieux, O Dieu, ô vivant, ô subsistant. Il n'y a pas de dieu excepté toi ! O Dieu ! O notre seigneur, toi qui pardones largement, ô plus clément ! *Allāhomma* ! Amen". Puis le shaykh ou son délégué dit : "Il n'y a pas de dieu excepté Allah..." jusqu'à la fin du texte indiqué plus haut.

La liturgie (*wird*) de l'entrée de la nuit (*'ishā'*) est la même que celle de midi.

La liturgie de l'après-midi (*'aṣr*) comprend la *fātiḥa* et : "Ils interrogeaient..." (Coran 33, 20 et 51, 12) et la sourate 110 puis le texte : "La faveur est dans la main de Dieu; il la donne à qui il veut" (Coran 57, 29). Dieu a dit la vérité, l'immense, le protecteur... jusqu'à la fin.

Qualités du récitant.

Que l'on s'assure, en plus des exigences exprimées précédemment, que le récitant (*monshid*) de l'assemblée soit sincère dans ses paroles

et ses actes plus que les autres : qu'il n'utilise pas dans le *dhikr* d'autres paroles que celles qui sont admises dans la confrérie. Il ne doit pas demander d'argent pour sa récitation comme cela se produit dans le cas de la plupart de ceux qui agissent mal; il doit conformer sa conduite à ses paroles, autrement la parole du Très Haut lui serait appliquée : "O vous qui croyez ! Pourquoi dites-vous ce que vous ne faites point ?" (Coran 61, 2). Il ne doit faire le réciteur que dans la séance de son shaykh et ne pas aller outre sauf avec sa permission. Si on lui donne de l'argent, qu'il l'accepte si celui-ci est licite et si ce n'est pas dans un but mondain, autrement il doit le rendre. Il doit être un homme d'âge, parler avec douceur, aimer ses confrères et être humble avec eux, réciter avec une voix capable d'émouvoir, le *dhikr* exigé [p. 19] pour la communauté. Dans le cercle de notre shaykh [al-Ḥifnī] je n'ai jamais vu de réciteur plus fidèle que le cher frère Aḥmad al-Sa'ūdī, le pieux, le craignant Dieu, — que Dieu l'agrée. Aussi le shaykh le nommait-il le "roi (*solṭān*) des réciteurs". Et c'est pour cela que sa récitation a profondément marqué les coeurs.

Les supérieurs.

Il convient que le chef de la communauté ait une bonne nature, s'exerçant continuellement au *dhikr*, qu'une inspiration (*wārid*) descende souvent sur lui, à chacun selon son degré; qu'il ait un tempérament conciliant, une grande ferveur et une honnêteté parfaite. Il doit demander des nouvelles de ses confrères lorsqu'ils sont absents et être humble s'ils sont là. Et ainsi tous ceux qui remplissent une charge dans la voie des "pauvres" [les vrais soufis] devront l'honorer, le vénérer et exécuter ses ordres, même s'ils sont plus âgés que lui.

A leur liturgie appartient également la prière de louange (*tasābih*) de chaque veille du vendredi et aussi dans la nuit du lundi. On célèbre ces deux nuits, surtout la veille du vendredi, en tenant une séance de *dhikr* plus solennelle que durant les autres nuits. On marque ce caractère spécial par une bénédiction toute particulière sur le Prophète, — que Dieu le bénisse et lui donne le salut.

A leur liturgie appartient encore la prière surrogatoire qui a lieu avant et après la prière de midi, celle d'avant l'après-midi (*'aṣr*) et de même celle qui suit le coucher du soleil (*al-maghrib*). On prie deux *rak'a* pendant lesquelles on récite la sourate 109 après la *fātiḥa* de la première (*rak'a*) et la sourate 110 à la deuxième. Ensuite, on [prie] six *rak'a* et l'on s'adonne soit à un *dhikr*, soit à une récitation de Coran,

ou à une demande de pardon (*istighfār*) ou à des louanges ou à des bénédictions sur le prophète — que Dieu le bénisse et lui donne le salut — depuis la prière du maghrib jusqu'à celle de la nuit noire (*al-'ishā'*). Après *al-'ishā'* il effectue quatre *rak'a*. Puis il commence sa liturgie mentionnée plus haut et il s'adonne uniquement à celles de la voie (du soufisme) comme :

— le *Ḥizb al-Nawawī* (cf. GAL, I, p. 397. Nr. 22, m. 1278. Texte dans *Majmū' al-awrād al-kobrā*, p. 179) pour le matin et le soir, dont on se sert dans toutes les confréries¹,

— ou comme la *Ṣalāh* de ibn Mashīsh (le saint marocain 'Abd al-Salām, maître de Abū l-Ḥasan al-Shādhilī mort en 1258; texte dans *al-Majmū'a al-mobāraka*, p. 52). (68 bis)

Mais la bénédiction sur le prophète — que Dieu le bénisse et lui donne le salut — en tout cas, et si Dieu lui inspire la perfection, il sera libéré de ses liens.

(1) Le texte du *Ḥizb al-Nawawī* se trouve dans les petits manuels pour les exercices soufis, comme par exemple *Majmū' al-awrād al-kabīr*, p. 179-184. L'auteur en est ce savant syrien (mort en 1265 A.D.) dont le commentaire sur les Quarante Ḥadīth (*al-arba'in*) et la collection des Ḥadīth sur la vie spirituelle *Riyād al-Ṣāliḥīn* sont souvent réimprimés (cf. GAL I, p. 366-367 et Heffning, *E.I.*). Le texte de sa prière contient surtout des implorations pour toutes les circonstances de la vie et spécialement contre l'oppression des grands (p. 182). Ces dernières sont peut-être une réminiscence de l'expérience qu'il eut avec le sultan Baybars lors de la conquête de Damas. Al-Bakrī avait déjà glosé son *wird* (GAL I, p. 395, No. 15). Quant à 'Abd al-Sallām Mashīsh al-Ḥasanī (cf. *EI* à 'Abd al-Sallām, mort vers 1227/8 A.D.), un des pôles (*qoṭb*) de la mystique populaire marocaine et un des disciples d'Abū Madyan, il fut le maître d'Abū al-Ḥasan al-Shādhilī, comme le rapporte al-Sha'rānī dans *al-Ṭabaqāt al-kobrā*, II, p. 6. A. Palacios donne la traduction. d'un résumé de sa doctrine ascétique, dont le sommet est l'amour de Dieu (cf. A. Palacios, *Shadhiliés y Alumbrados*, Al Andalus, 1945, p. 1-52 et p. 255-284). Le texte de son *wird* a été imprimé dans un petit livre composé par 'Abd Moḥammad Bābā (Le Caire. s.d., p. 52-54); et une autre édition le contient avec un commentaire d'Aḥmad al-Kittānī (Le Caire, s.d., cf. aussi *al-Majmū' al-akbar* inséré dans les *mosabba'āt* d'al-Dardīr, p. 21-23). Ce *wird* consiste dans une imploration: il demande à Dieu d'accorder à ceux qui le récitent toutes les dons mystiques par l'intercession du prophète préexistant, par exemple: "Allāhomma! Bénis celui par l'intercession duquel les secrets se sont manifestés, les lumières ont apparu, en qui les essences (*ḥaqā'iq*) se sont élevées et de qui les sciences d'Adam sont descendues. Les créatures se sentent incapables devant lui et les raisons se cachent devant lui. . Plonge moi dans l'océan-même de l'unité afin que je ne voie, n'antende, ne trouve, ne sente que par elle!" Ici on voit que la Khalwatiyya reçoit des impulsions de la source turque (*al-sattār*) et par ailleurs, courants venants du Maghrib.

Le jeûne.

A leur liturgie (*awrād*) appartient :

Le jeûne du lundi et celui du jeudi et trois jours de chaque mois et de Rajab et de Sha'bān et six jours de Shawwāl (cf. *E.I.*, *Ṣawm*). Ce sont les jours blancs et le 10 dhū 'l-ḥijja et le 10 moḥarram.

Les veilles.

A leur liturgie appartient de célébrer les nuits excellentes, celle du vendredi et celle des deux fêtes, celle de 'Ashūrā (10 moḥarram) et la nuit de la mi-sha'bān.

* * *

Tel est donc l'essentiel de la voie des soufis. C'est une voie [méthode] réformée et réglée. Leur but est d'obtenir [p. 20] la crainte de Dieu que les autres ne comprennent pas comme nous l'avons expliqué antérieurement et de s'attacher aux règles de conduite de Moḥammad (*al-ādāb al-moḥammadiyya*). Ce qu'on a objecté contre eux n'a pas de poids. L'aveugle n'est pas l'égal du voyant et les ténèbres ne le sont pas de la lumière. C'est une ignorance totale pour l'aveugle que de croire qu'il voit bien qu'il soit enchaîné par ses passions. Selon son opinion, ses œuvres seraient bonnes et ses péchés pardonnés à cause de ses bonnes œuvres. Mais il a commis des fautes sous plusieurs rapports, parce que son aversion contre les soufis (*qawm*) lui a ôté la vue. Ceux-ci ne croient jamais que leurs œuvres soient bonnes ne les tenant eux-mêmes que pour la dernière qualité des actes permis ou des choses détestées sans parler des choses défendues. Selon leur opinion, ils méritent toujours l'humiliation, l'anéantissement et le châtement, s'il n'y avait pas le pardon de Dieu et sa clémence. A mesure que l'un d'entre eux progresse dans la voie, il découvre en lui-même sa propre laideur morale, ce qui ne lui était pas apparu auparavant; aussi devient-il parmi les confrères un serviteur de Dieu pauvre et chérif. Et chaque fois qu'il franchit un échelon, il se méprise et s'humilie et se tient pour rien. Que celui qui s'oppose à eux prenne garde à la haine de Dieu, parce que le Dieu Très Haut "est avec ceux dont le cœur est brisé" [*ḥadīth qodsī*, cf. Ritter : *Meer der Seele*, p. 251]. Ce sont eux les saints de Dieu (*awliyā*) et Dieu ne les abandonne pas à un autre que lui, comme cela se constate manifestement. La cérémonie du *dhikr* ne les déshonore pas, qu'ils soient debout, assis ou en mouvement pendant le *dhikr* et la récitation (*inshād*) qu'ils feront résonner et cela n'est pas manque de gravité au

contraire de ce qu'assurent les orgueilleux qui les blâment, parce que le *dhikr* contient de la beauté, de l'amour et de l'intériorité (*bāṭiniya*) que ses adeptes connaissent. Cet état exige un *dhikr* violent et une agitation violente comme le saint (*ghawth*) Sayyidī (Sho'ayb) Abū Madyan al-Maghribī (mort en 1197) l'indique par ces vers :

“O toi qui chantes pour faire marcher la caravane (*hādī*) des aimants, lève-toi et chante debout...

Et dodeline au nom de l'aimé et rafraîchis-nous !

Garde, pendant notre ivresse, notre secret contre notre envieux,

Et si tes yeux désapprouvent quelque chose, pardonne-nous,
Car quand notre être et nos âmes seront guéris

Alors que le vin s'empare de nous, le vin de la passion nous fait perdre notre réputation...”

(*Divān* d'Abū Madyan, Damas 1936, p. 60, 1-6)

Et un autre a dit :

“Si penser à la solitude [cellule] de la satisfaction est doux, et si tu es anéanti, alors le monde dit : ‘Les passions t'ont égaré.’ Par ta vie ! L'aimant n'est ni égaré, ni séduit.

Mais eux, quand ils sont enturbannés, ils donnent des décisions fausses !”

* * *

[p. 21] C'est la voie (*ṭarīqa*) que le plus pauvre des serviteurs du Dieu Très Haut et le plus chétif de ses clients, le pauvre (*faqīr*) Aḥmad al-Dardīr ibn Moḥammad al-Dardīr al-‘Adawī, serviteur [ms. des souliers] des pauvres (*foqārā'*), le parasite de leurs tables, a appris de son maître et de son modèle [dans la voie] vers le Dieu Très-Haut, l'imām majestueux devant le prestige duquel les rois se sont inclinés, le généreux dont les ennemis ont attesté le prestige et la générosité, parce que chaque homme confesse que les hommes n'ont pas de pouvoir s'ils n'excellent pas comme il excellait par sa bonne nature. Quiconque s'entretenait avec lui était rassasié de son amitié, même le jaloux. Il était beau; son visage était comme le soleil au quatrième [moment] du jour [le midi], en sorte que quiconque le voyait se rappelait Dieu le puissant, l'absoluteur. Quand le peuple et l'élite avaient la grâce de l'apercevoir, ils se dépêchaient [vers lui, ms.] pour baiser la paume de sa main. Il unissait la recherche des sciences extérieures à celle des secrets divins et il traitait des pensées intimes comme pouvait le constater celui qui suivait [la voie] sous sa direction. Il éduquait ses amis par

la chance et le talent de se faire aimer. Parmi eux, il était respecté comme il arrive rarement même pour les héros, suivant ce qui a été dit :

“Laisse le souvenir de ‘Antar quand il attaque,

“Ne mentionne pas les nobles actions de Ḥātīm, quand il est généreux !”

Il faut le seigneur, le savant, le parfait, l'imām d'un génie pénétrant, l'arrivé, le soleil de la religion : lui, Moḥammad ibn Sālim al-Ḥifnāwī — que Dieu l'agrée. L'humble serviteur a été initié par lui graduellement au *dhikr* connu parmi eux sous le vocable “des sept noms”, de même qu'il a été initié par lui aux allusions divines avec la fatigue et la veille et la faim. Il m'a donné la permission d'enseigner des secrets et d'être guide spirituel sans que je lui aie dit : “Donne-moi la permission (*ijāza*) pour cela”. et voici son texte. Il m'a attaché à la lecture de livres nombreux avec beaucoup d'exactitude, de précision et d'élévation.

Texte de l' “*ijāza*”

Le savant, le magnanime, un des meilleurs parmi les savants les plus doctes, qui a le coeur plein de bonté, qui a obtenu l'apparition des mystères, le sagace, l'écrivain brillant, notre seigneur respectable, le shaykh Aḥmad al-Dardīr, qui donne des leçons utiles et qui écrit des traités incomparables ... jusqu'au passage suivant : Il a reçu de moi-même l'initiation selon la voie des seigneurs(*sāda*) de la Khalwatiyya, initiation aux “sept noms” connus chez [ms. les seigneurs des ...] les soufis. Et je lui ai permis d'initier qui désire suivre la voie et la règle (*intizām*) de cette communauté. Que Dieu en fasse durer le bénéfique pour lui et par lui, en ordre, pour la pratique [ms. de l'alliance ‘*qad*] des gens de son entourage. Je termine les bénédictions sur le plus parfait des prophètes, sur les [p. 22] nobles membres de sa famille et ses compagnons, les sincères adeptes de l'islam. Celui qui l'a écrit est : Moḥammad ibn-Sālim al-Ḥifnāwī, du nom de sa localité d'origine, shafī'ite de rite, khalwatī de confrérie, aḥmadī par l'habit religieux (*khirqā*), descendant de l'imām Ḥosayn, en date du 18 moḥarram, au début de l'an 1172 de l'hégire [21 nov. 1758].

L'initiation.

Bien auparavant j'avais eu un signe prémonitoire annonçant que je devrais suivre sa manière de vivre. C'était pendant les premiers

jours de moḥarram au début de l'an 1160 de l'hégire (1747); je me rendis chez lui après la prière du *'aṣr*, un jeudi. Je récitai la liturgie (*wird*) avec lui. Ensuite l'ayant terminée, je m'avançai vers lui en vue d'être initié.

1. Je mis ma main dans la sienne et ayant demandé pardon à Dieu (*istighfār*) et récité l'invocation, [il me dit] : "Entends le *dhikr* trois fois de moi et ferme les yeux; redis-le trois fois après moi [ms.]" Puis il prononça : "Il n'y a pas de dieu excepté Allāh" trois fois. Je le redis après lui trois fois. C'est à partir de ce temps que je suis revenu de mes pensées mauvaises (*khawāṭir*) [ms. que les ... ne sont plus revenues] et nombreuses concernant l'amour du monde, et cela grâce à sa bénédiction.

2. Je restai ainsi environ six mois et le *dhikr* brûla mon corps et fit disparaître ma chair et mon sang au point que je n'avais plus que la peau sur les os. Il m'initia au deuxième nom qui est : "Dieu" (*Allāh*) en mettant sa bouche à mon oreille droite [ms. : toujours gauche]. Puis il dit trois fois ce nom en prolongeant l'*alif* et avec ferveur, jusqu'à ce que je sois absent de moi-même [litt. de mon existence] et ensuite je le dis trois fois.

3. La nuit du [jeudi au] vendredi des dix derniers jours de Ramadan, après la prière du *maghrib*, en l'an soixante trois [23 août au 2 septembre 1750] il m'initia au troisième nom qui est : "Lui" (*howa*) avec prolongation et ferveur (*himma*), le disant aussi à mon oreille droite. Dans cet état (*maqām*), j'étais très triste, oubliant ma position, me délectant de mon humiliation, content de ma pauvreté. Souvent il m'arrivait quelque affaire sans que je susse ce qu'on faisait de moi.

4. Le lundi, avant le lever du soleil, c'était le treize de *dhū l-Hijja*, le mois sacré [13 novembre 1750], il m'initia au quatrième nom qui est *ḥaqq* [vérité, réalité divine, en le disant] à mon oreille droite. Il me dit : "Ceci est le premier état (*maqām*) où le novice (*morīd*) mette son pied sur la voie des amis de Dieu (*ahl Allāh*); puisses-tu être dans un bon état (*ḥāla*)" ou quelque chose d'analoge.

5. En soixante quatre, le dimanche, le cinq du mois de rajab [30 mai 1751], il m'initia avant le lever du soleil au cinquième nom, qui est "le vivant" (*al-Ḥayy*) aussi à mon oreille droite.

6. La veille du vendredi qui est la cinquième nuit de shawwāl [27 août 1751], il m'initia au sixième nom qui est "le subsistant" (*al-qayyūm*) [p. 23] aussi à mon oreille droite. Dans cet état, je ne

prétendais plus à rien. Je parlais aux gens de la meilleure manière [ms. dans l'ivre se la plus haute], mais je n'avais pas connaissance de la plupart de mes états même en parlant aux gens et pendant ma conversation avec eux; et quand ils s'adressaient à moi, je ne savais rien de ce qu'ils disaient et eux ne connaissaient pas mon état parce que mon apparence était celle d'un homme raisonnable et en parfaite lucidité. C'est une étrange affaire que connaît seul celui qui l'a goûtée.

7. Pendant la nuit du [dimanche au] lundi 26 Ramadan en soixante cinq [7 août 1752], il m'initia au septième nom qui est "le Dominateur" (*al-qahhār*) en me le disant à l'oreille gauche [ms. droite] à cause d'un mystère qu'ils connaissent. Avec lui, j'ai obtenu un peu de lucidité. Et malgré tout cela, maintenant, je me tiens debout à la porte et attend que le voile se lève et je dis :

"Je désire et c'est bien long jusqu'à ce que je puisse obtenir un regard de toi.

Et combien de sang a été versé sans [que] ma flèche [n'arrive]." [Cf. *Dīwān 'Omar ibn al-Fāriḍ*, le Caire 1951, *al-Tā'īya al-ṣoḡhrā*, p. 21. 1. 4]

Et quand j'étais proche des grâces (*ināyāt*), il m'a introduit au degré des degrés (*ḥaḍrat al-ḥaḍrāt*); c'est le degré qui embrasse (*iāmi'a*) après lequel je ne suis arrivé à aucun [autre] degré. Et cela n'est pas pénible pour Dieu (Coran 14, 20).

La chaîne des initiations

Notre shaykh dont il vient d'être fait mention — que Dieu le récompense en doublant une mesure immense — a été initié par le grand shaykh, l'écrivain savant, al-sayyid Moṣṭafā ibn Kamāl-al-dīn al-Bakrī al-Ṣiddīqī, l'auteur du "*Dhikr de l'aube*" (*al-saḥar*), [Cf. Brockelmann, I, p. 350, Nr. 11 et S.I. 1, p. 477]

— qui a été initié par le shaykh 'Abd al-Laṭīf al-Khalwati al-Ḥalabī, le connaisseur (*ārif*) du Dieu Très Haut.

— qui a été initié par Moṣṭafā Efendi al-Edirnewī, le connaisseur du Dieu Très Haut, [ms. M. Hāshim],

— qui a été initié par le shaykh 'Alī Qarabash Efendi — c'est par lui que la confrérie a gagné de la notoriété [cf. Kissling, p. 287],

— qui a été initié par le shaykh Ismā'il al-Jūrūmī [Tchurumli, cf. K. p. 288],

— qui a été initié par le shaykh 'Omar al-Fu'ādī,

- qui a été initié par Moḥyī al-dīn al-Qaṣṭamūnī [K. 289],
- qui a été initié par le shaikh Sha'bān Efendi al-Qaṣṭamūnī,
- qui a été initié par Khayr al-dīn al-Toqādī [Tokatli, K. p. 288]
- qui a été initié par Tchelebi Soltān al-Afshidā'ī qui est connu sous le nom de Jamāl al-Khalwatī [K. 288],
- qui a été initié par Moḥammad ibn 'Imād al-dīn al-Erzinjānī [K. 288],
- qui a été initié par Sayyidī Yaḥyā al-Bākūbī [ms. Bākūti],
- qui a été initié par Ṣadr al-dīn al-Khayālī [ms. Khayānī; cf. K., p. 283],
- qui a été initié par al-Ḥājj 'Izz al-dīn [K. p. 288, Qaramānī],
- qui a été initié par Moḥammad Bayrām [ms. M ? brām, -cf. K. p. 283 : Akhi Airam],
- qui a été initié par 'Omar al-Khalwatī ['Omar Rūshanī, mort en 1486 à Tibrīz]; c'est par lui que la voie est devenue respectée,
- [p. 24] qui a été initié par Abū Moḥammad al-Khalwatī,
- qui a été initié par Ibrāhīm al-Zāhid al-Kīlānī [cf. K. p. 283],
- qui a été initié par Sayyidī Jamāl al-dīn al-Tibrīzī [cf. K. p. 283],
- qui a été initié par Shihāb al-dīn Moḥammad al-Shīrāzī,
- qui a été initié par Rukn al-dīn Moḥammad al-Najājī [Najāshī; cf. K. p. 283],
- qui a été initié par Qoṭb al-dīn al-Abharī [cf. K. p. 283],
- qui a été initié par Abū al-Najīb al-Sohrawardī [cf. K. p. 283],
- qui a été initié par 'Omar al-Bakrī [cf. K. p. 283],
- qui a été initié par Walī al-dīn al-Qāḍī [pas Wajīh !],
- qui a été initié par Moḥammad al-Bakrī [al-Kordī; cf. K. p. 283],
- qui a été initié par Moḥammad al-Dīnawarī,
- qui a été initié par Mamshād al-Dīnawarī [cf. K. p. 283; cf. également al-Sha'rānī, *Ṭabaqāt*, I, p. 87-88, mort en 909],
- qui a été initié par le seigneur de l'école (*tā'ifa*) Abū l-Qāsim al-Jonayd cf. [k.p. 283] ibn Moḥammad al-Baghdādī,
- qui a été initié par al-Sirrī al-Saqatī [cf. K. p. 283],
- qui a été initié par Ma'rūf al-Karkhī [cf. K. p. 283],
- qui a été initié par Dāwud ibn Naṣīr al-Ṭā'ī [cf. K. p. 283],
- qui a été initié par Ḥabīb al-'Ajamī [cf. K. p. 283],

- qui a été initié par Ḥasan al-Baṣrī [K., p. 283],
- qui a été initié par al-Imām ‘Alī ibn Abī Ṭālib, que Dieu honore son visage,
- qui a été initié par le seigneur des êtres créés, notre seigneur Moḥammad, que Dieu le bénisse,
- qui a été initié par Jibrīl, que la paix soit sur lui,
- qui l’a été par le Seigneur de la gloire (*al-‘izza*), que sa majesté soit exaltée et que ses noms soient sanctifiés.

Les effets de cette initiation sur l’âme

Sache que les “sept noms” correspondent au nombre des sept âmes c’est à dire aux étapes que représentent ces sept âmes. A chaque âme correspond un nom divin destiné à écarter les qualités blâmables et à déchirer les voiles qui s’interposent entre l’âme et la vision directe (*moshāhada*) du Dieu (*ḥaqq*) Très Haut.

1. La première est l’âme “commandant le mal” [cf. Coran 12, 53] qui a les voiles obscurs. Sa place est celle des ténèbres des choses qui ne sont point Dieu (*al-aghyār*). Le premier nom lui correspond : c’est “Il n’y a pas de dieu excepté Allāh.”

2. La deuxième est l’âme “blâmante” [Coran 85, 2], qui fait beaucoup de reproches à son maître. Sa place est celle des voiles lumineux en raison de leur faible opacité. Le deuxième nom lui correspond : c’est “Allāh”.

3. La troisième est l’âme “inspirée” (*molhama*) dont le libertinage et la piété ont été inspirées [cf. Coran 91, 8]. Elle se trouve là où sont les secrets. Celui qui est poussé par elle est enthousiasmé, dominé par l’amour, l’amour passionné, la tristesse, l’humilité, l’aversion des choses créées et l’adhésion à Dieu. Le troisième nom lui correspond et c’est “*howa*” Lui [p. 25] et il est libération de sa situation critique. Il lui convient de s’attacher beaucoup au shaykh avec le *dhikr* fréquent en sa présence, parce que, lorsqu’il est dans cet état, des intrigues cachées peuvent le faire périr, — que Dieu lui soit un refuge !

4. La quatrième est l’âme apaisée “*moṭma’inna*” qui se trouve au début de la perfection [Coran 89, 27]. Quand l’ascète commence à fouler ce terrain, on le compte parmi les hommes de la voie [les membres de la confrérie]. Il porte leur froc (*khirqā*) afin de passer du stade de débutant à celui de la maîtrise. Celui qui la possède est “ivre”. Les brises de l’arrivée (*al-wuṣūl*) soufflent sur lui. Il converse avec les hom-

mes; mais il est différent d'eux tant est violente son adhésion au Dieu Très Haut. Le quatrième nom lui correspond et c'est *ḥaqq* (réalité, vérité). C'est un état auquel habituellement seuls les Progressants (*al-sālikūn*) peuvent accéder même si les autres accomplissaient les dévotions des djinns et des hommes (*al-thaqlayn*). Car celui qui n'est pas un progressant est lié par les chaînes des passions et du polythéisme caché [le fait d'associer du créé à Dieu]. Il n'en est libéré que par les bénédictions (*anfās*) des grands shaykhs gnostiques avec l'effort et l'observance de la règle sous leur férule. Si cela manque, sa situation n'est pas authentique.

5. La cinquième est l'âme satisfaite [*rāḍiya*, contente de la volonté de Dieu; cf. Coran 89, 28]. Son état est celui de l'union (*al-wiṣāl*),, l'anéantissement (*al-fanā'*) et de la concentration en Dieu (*al-jam'*). Celui qui la possède est submergé dans l'ivresse; il ne subsiste plus en lui-même mais en son seigneur. Il craint même une diversion qui puisse le distraire de son état à cause des délices de la sérénité et de l'intimité, du grand consentement au décret divin, de l'abandon, de la gratitude et des autres qualités louables. A cette étape, la retraite dans la cellule (*khalwa*) lui convient spécialement. Ce qui lui convenait avant cela, c'était la séparation, la solitude totale dans des conditions connues des progressants. C'est le nom "le Vivant" (*al-ḥayy*) qui lui convient alors afin que son âme y puise la vie.

6. La sixième est l'âme agréée (*marḍiya*; cf. Coran 89, 28). Son état est caractérisé par les manifestations des œuvres. Celui qui la possède voit que ses actions ont leur unique source dans le Dieu Très-Haut. A cette étape, il ne peut plus s'opposer à personne, il a un bon caractère et trouve délicieuse la stupéfaction (*taḥayyor*) à laquelle Sayyidī 'Omar ibn al-Fāriḍ faisait allusion dans ce vers :

‘Par l'amour débordant pour Toi, augmente ma stupéfaction, et prends pitié d'un coeur embrasé par le feu de l'amour passionné pour toi !’ [Cf. *Dīwān*, le Caire 1951, p. 105 — cf. *Sharḥ dīwān 'Omar ibn al-Fāriḍ* de Ḥasan al-Būrīnī wa 'Abd al-Ghanī al-Nābolosī, le Caire vers 1902, II, p. 208. Le commentaire remarque que cette *qaṣīda* est surtout célèbre parmi les *monshidīn*].

Le nom qui lui convient est "Subsistant en lui-même" (*al-qayyūm*),

7. La septième est l'âme parfaite (*kāmila*). Son état est celui de la manifestation des noms et des attributs. (p. 26) Le nom qui lui correspond est "dominateur" (*qahhār*). Elle [l'âme] parvient à une domination parfaite et tous les restes des défauts dont elle était encore

affligée disparaissent. Son état consiste à "demeurer par Dieu". Elle marche par Dieu vers Dieu et revient de Dieu à Dieu. Elle n'a pas d'autre refuge que Dieu. Elle prend par Dieu [ms. ses connaissances] et donne par Dieu. Toutes ses affaires tirent utilité de Dieu chez Dieu. Elle est entrée, au service de Dieu, dans le paradis de la vision de Dieu quand s'est levée sur elle l'aube durant les dix nuits qui séparent le pair de l'impair [réminiscence et non pas citation textuelle de Coran 89, 1-2] comme on a dit :

"Après l'anéantissement en Dieu, sois comme tu le veux, Donc ce que tu sais n'est pas ignorance et ce que tu fais n'est pas péché."

Sentences

Sache que la voie des mystiques [*ahl al-ḥaqq*, qui suivent la vérité] a pour pivot la sincérité; son capital est l'humilité et sa fin est la solitude. Les sages ont dit : "Ceux qui ont des passions n'entrent pas au rang (*ḥadra*) de l'ordre (*ḥokm*) du saint (*qoddūs*). Beaucoup parler produit l'irrévérence. Vivre beaucoup dans la société des gens a pour résultat la faillite, comme a dit le poète :

"La compagnie des hommes ne sert à rien qu'au délire du bavardage; rencontre les gens rarement sauf s'il s'agit d'acquérir la science ou d'une réforme à opérer".

La méthode mystique (*ṭarīqa*) consiste à agir au plan des relations sociales; et les illuminations sont la vérité. L'effort ardent produit la vision. La loi est formée des commandements révélés (*shar'īyya*), et la "voie" suit la morale de Moḥammad.

La vérité consiste à boire aux calices de l'unité (*awḥadiyya*). Celui qui n'a pas pour règle la "voie" ne boit pas aux calices de la vérité. Seuls ceux dont les têtes se rapprochent en masse boivent aux calices. Un poème :

"Celui qui a perdu sa vie pleure sur lui-même,
Il n'a ni chance, ni sort".

La noblesse se trouve dans la science; la perfection dans la longanimité (*ḥilm*). Personne ne se purifie de ses sottises sauf celui qui résiste à ses propres passions et qui implore (*yadhkor*) le Dieu Très Haut, dans toutes les situations. Celui qui n'a pas été brûlé au début ne sera pas illuminé à la fin. Celui qui ne résiste ni aux passions, ni au diable, ne réalise pas les qualités des gnostiques (*ahl al-'irfān*).

Celui qui n'est pas le serviteur du Miséricordieux est serviteur du diable : considère bien lequel des deux mérite d'être servi ?

Peut-être obtiendras-tu le bonheur suprême. Ce que nous venons de dire est suffisant. C'est Dieu qui accorde la grâce et que la louange soit [p. 27] à Dieu : c'est Lui qui suffit. Et que la bénédiction soit sur les serviteurs qu'il a élus. [fin du ms.]

Que Dieu bénisse notre seigneur Moḥammad, sa famille et ses compagnons. Et que Dieu — qu'Il soit glorifié et exalté — agrée tous ses compagnons (*ṣaḥāba*) et la génération suivante (*tābi'in*) et tous ceux qui sont venus après eux.

III. ASPECTS VARIÉS DE LA CONFRERIE

1. L'influence de la règle d'al-Bakri.

L'introduction de *Toḥfat al-ikhwān* rappelle les versets de la règle d'al-Bakrī. L'auteur a l'intention de promouvoir une réforme : (P. 102) «Depuis que j'ai vu combien le nombre des religieux (*sālikīn*) diminuait

Et que les aspirants commençaient à disparaître ..
 (p. 103) Mon seigneur m'a donné la meilleure des leçons
 Lorsqu'il m'a expliqué cette voie excellente.
 Et Dieu m'a poussé à réaliser mon propos
 A mettre en ordre le contenu de ce poème (*orjūza*),
 Dans lequel j'ai rassemblé un peu du nécessaire
 Pour ceux qui suivent la voie de ceux qui nous ont précédés.»

Le comportement du *morīd* envers son shaykh se trouve décrit chez al-Bakrī (p. 103), où sont données huit règles sur les vertus des confrères : nous extrayons de l'ensemble du poème les vers qui montrent la dépendance d'al Dardīr par rapport à al-Bakrī.

(p. 103) «Celui qui est seul avec le shaykh qui l'instruit, doit
 D'abord lui accorder son amour et son affection,
 Être sincère avec lui et lui témoigner une entière confiance.
 Il ne lui cachera rien.
 Remets entre ses mains toutes les affaires et ne t'opposes pas
 à lui,

Même s'il contrevient à l'obligation d'un devoir de façon coupable.

(p. 104) Tout ce que tu possèdes, lui appartient
 Sois comme celui qui est stupéfait par l'amour...
 Tu dois être auprès de lui comme le mort anéanti
 Devant celui qui le lave, pour devenir plus proche de lui.
 Ne marche pas devant lui, mais suis-le,
 Sauf pendant la nuit. Ensuite prends garde !
 Ne dis pas : "Pourquoi a-t-il ordonné cela ou l'a-t-il défendu ?
 Ne mets pas le pied sur son tapis de prière,
 Et tu ne dors pas sur son oreiller...

(p. 105) Ne mange pas avec lui à la même table...
 Sauf s'il te le permet — comprends — le bien !
 N'épouse pas une femme, qu'il aurait eue avant toi [qu'il
 a répudiée] ...
 S'il t'a réprimandé un jour mon frère,
 Continue à l'aimer, même s'il t'abandonne.
 Ne garde pas de ressentiment à cause de sa reprimande ou
 d'un insulte,
 Mais sois prêt à supporter davantage.
 Regarde-le et sois assis dans sa présence
 A la manière de celui qui prie durant son oraison.

2. Le directeur spirituel et l'aspirant dans le soufisme.

Cette attitude envers le guide spirituel avec lequel on a un contact très personnel (on l'appelle *'amm* oncle ou *morabbī* éducateur) est d'une très grande importance dans la vie d'une vraie confrérie soufie. Goldziher l'a déjà indiqué.¹

Chez les anciens auteurs soufis on ne remarque pas encore nettement l'essprit d'une soumission totale au directeur spirituel. Al-Moḥāsibī (m. 857/8) mentionne le *morīd* seulement comme un débutant dans la vie religieuse². Abū Ṭālīb al-Makkī (m. 996) recommande uniquement au *morīd* les œuvres d'ascétisme comme science, jeûne, veilles et solitude, mais il ne dit rien sur l'attitude à avoir envers le shaykh.³

(1) Cf. *Vorlesungen*, p. 153 et 190-191.

(2) *Al-Ri'āya* p. 133.

(3) *Qūt al-qolūb*, p. 45.

Al-Kalabādhī (m. 1008/9) se tait sur le guide de l'aspirant¹. Al-Sarrāj (m. 988/9) dit sur le *morīd*, qu'il doit avoir envers son shaykh l'attitude d'un bon fils².

Al-Qoshayrī (m. 1074) dans son œuvre classique³ témoigne déjà d'un lien plus étroit entre le disciple et le maître. Mais le mot "comme un cadavre dans les mains du laveur" est employé par lui pour caractériser l'attitude de l'homme en face de Dieu⁴ au cours d'une explication sur les degrés de l'abandon à Dieu (*tawakkol*). Il ne s'agit pas encore de s'abandonner entre les mains du maître spirituel.

Al-Ghazālī (m. 1111) dans *Ihyā' 'olūm al-dīn*⁵ dit: "Le *morīd* doit s'attacher [au shaykh] comme l'aveugle, qui marche sur le bord d'un fleuve s'attache à son guide au point qu'il lui remet entièrement son affaire et ne fait rien contre lui... et il sait que la faute de son shaykh lui profite davantage à lui [le *morīd*] que ne le ferait le fait d'avoir personnellement raison [en critiquant le shaykh]. "Cette soumission est encore plus accentuée dans son petit traité d'ascétisme *Ayyohā al-walad*⁶. L'aspirant, comme le remarque là al-Ghazālī a besoin d'un shaykh, qu'il doit respecter comme "un vicaire du prophète de Dieu" (*nā'iban li rasūl-Allāh*). Mais malgré cela, la formule "comme le mort" se trouve seulement comme une explication du *tawakkol* vis-à-vis de Dieu et non comme vis-à-vis du shaykh.⁷

Shihāb al Dīn al-Sohrawardī (m. 1234) dans son manuel du soufisme⁸ a consacré aussi un chapitre à la question des rapports du shaykh et du *morīd*. Il voit le modèle du comportement du *morīd* dans la façon d'agir des compagnons à l'endroit du Prophète. C'est cette conduite qu'il faut imiter. Il cite beaucoup de ḥadīths (traditions) et souligne que "l'amour et l'intimité sont le lien qui unit le *morīd* à son shaykh". Il signale aussi les rapports qui existèrent entre Moïse et le Khidr (Coran, s. 18, v. 59-81) et les donne en exemple de la vénération due au shaykh. De même que Moïse aurait dû obéir au Khidr qui avait

(1) *Ta'arrof*, p. 139.

(2) *Kitāb al-loma'*, p. 206.

(3) *Al-risāla*, p. 181-183; cf. Hartmann, p. 103-105.

(4) *Ibid.*, p. 76; Hartmann, p. 31.

(5) *Ihyā'*, II, p. 76 : Traité sur l'éducation de soi-même (*riyādat al-nafs*).

(6) Cf. p. 134.

(7) Cf. *Ihyā'*, IV, p. 261 : cf. Anawati-Gardet, *Mystique*, p. 157.

(8) *'Awārif al-ma'ārif*, p. 198-203.

une connaissance plus profonde des réalités que lui, ainsi le *morīd* doit-il obéir à son shaykh même s'il ne comprend pas ses intentions.

Le disciple d'al-Ghazālī, Abū Ṭālib al-Rāzī (m. 1127 ou 1128)¹ souligne la différence qui existe entre les *foqahā'* (théologiens et juristes) et les soufis en disant que les derniers ne contredisent jamais leurs shayks (ce qui est permis chez les *foqahā'*) parce qu'un soufi doit être "comme le mort dans les mains du laveur."

Autant que nos connaissances de la littérature soufie nous permettent de le dire, il s'agit là de la première mention connue de l'application de cette formule au cas du maître spirituel.

Un siècle après nous voyons les règles de l'attitude envers le shaykh entièrement élaborées chez Ibn 'Arabī (m. 1244). C'est d'ailleurs cet auteur que a exercé l'influence la plus profonde sur le soufisme postérieur. Dans son œuvre *al-Tadbīrāt al-ilāhiyya fī iṣlāh al-mamlaka al-insāniyya* on peut lire un chapitre sur ce sujet dont voici la traduction :

Mohyī al-dīn ibn al-'Arabī, *Kitāb al-tadbīrāt al-ilāhiyya fī iṣlāh al-mamlaka al-insāniyya*, éd. H.S. Nyberg, Leyde 1919, p. 226-231.

[p. 226, ligne 8] O aspirant (*morīd*), sache en quoi consiste le salut de ton âme. Avant tout il te faut chercher un maître qui te fasse voir les fautes de ton âme et qui te fasse sortir de l'obéissance à ton âme sensuelle (*nafs*), même si tu dois entreprendre pour cela un voyage jusqu'aux lieux les plus reculés. Je te recommande tout ce que tu feras, s'il plaît à Dieu, pendant tout le temps que tu rechercheras le shaykh jusqu'au moment où tu le trouveras. Lorsque tu l'auras trouvé, examine-le et sois sincère à son service. Le présent a meilleure vue que l'absent ! Sois entre ses mains comme le cadavre entre les mains de celui qui le lave. Que la pensée de t'opposer à lui ne te vienne pas à l'esprit, même si tu remarques [p. 227] qu'il contrevient à la loi divine, parce que l'homme n'est pas infailible (*ma'sūm*). Ne lui tais pas ce qui t'arrive à toi-même, de louable ou de blâmable, avec tous ses aspects.

Ne t'assieds pas à la place qui lui est réservée et ne revêts pas son vêtement. Si tu t'assieds devant lui, que ce soit dans la posture de l'esclave prêt à se lever en hâte pour le service de son maître. S'il t'ordonne de faire quelque chose, assure-toi de son ordre pour savoir ce qu'il t'a ordonné et ne te précipites pas si tu ne sais pas ce qu'il t'a dit de

(1) Ibn Sobkī, *Ṭabaqāt*, IV. p. 258.

(2) *Ibid.*, p. 528; cf. p. 512.

faire; et n'apporte rien. Ne l'interroge pas sur les raisons de ce qu'il t'a ordonné. Si tu lui décris un de tes états pendant un rêve, ne lui demande pas son explication. Si tu lui parles d'une affaire, ne cherche pas à avoir la réponse et ne supporte pas que l'on médise de lui. Si tu sais que quelqu'un est son ennemi, évite-le, ne participe pas à ses séances et ne le fréquente pas. Si tu vois que quelqu'un l'aime et fais ses éloges, sois aussi son ami et fais ce dont il a besoin. Si ton shaykh répudie une femme, n'épouse pas celle-ci. Garde toi bien d'entrer dans la cellule (*khalwa*) du shaykh et ne passe pas la nuit dans sa maison ou là où il passe la nuit. Mais dors en un lieu tout proche de lui et tel que, si tu ne le vois pas, tu puisses pourtant l'entendre s'il t'appelle. Ne le consulte pas sur un ordre que tu es en train d'exécuter; cela irait contre ton principe, celui sur lequel tu as basé toute ta conduite et qui est que tu ne veuilles que ce que ton shaykh veut. Si une [autre] idée te vient, écarte-là et porte toute ton attention sur ce qu'il t'a ordonné.

Compte sur lui, car il y aura parmi les shaykhs certains qui, si tu les consultes te diront : 'Fais-le, même s'il ne le veut pas, car c'est son état mystique qui le lui inspire et cela sera nocif pour toi. Et s'il te dit 'Ne le fais pas' il te sera utile et se nuira à lui-même et le bien de son âme [p. 228] vaut mieux pour lui. Tu n'échapperas à ce dommage que si tu t'abstiens de le consulter sur une affaire dont l'exécution serait dangereuse pour toi. Renonce à cette idée, n'en fais rien; car ton temps est déjà occupé par tout ce que ton shaykh t'a imposé. 'De telles pensées ne viennent qu'au mauvais aspirant, désœuvré, qui est vide extérieurement et intérieurement.

Ne t'oppose pas à lui pour un de ses actes et ne lui demande pas : 'Pourquoi fais-tu cela ?' Sois docile et prêt à servir ceux que ton shaykh t'a préférés. Assieds-toi seulement là où tu es sûr que ton shaykh te voit. Observe les règles de politesse et ne marche pas devant lui, sauf pendant la nuit. Ne fixe pas longtemps ton regard sur lui; car cela produit un manque de pudeur et fait disparaître la révérence du coeur. Ne reste pas trop longtemps à lui tenir compagnie; tu dois être assis dans sa cellule ou derrière la porte dans sa maison afin qu'il te trouve s'il te veut.

N'accomplis rien pour personne, fût-ce ton père, sans avoir consulté ton shaykh. N'entre pas chez lui sans lui baiser la main et garder le silence. Montre-lui ton affection en obéissant à ses ordres et à ses défenses. Veille jalousement sur son honneur. Si tu lui offres un mets, place-le devant lui avec tout ce dont il a besoin. Reste debout derrière

la porte, et s'il t'appelle, réponds-lui; autrement laisse le jusqu'à ce qu'il ait fini. Quand il a fini, enlève la [petite] table ou la nappe, s'il l'ordonne. S'il y a encore un reste de nourriture et qu'il t'ordonne de le manger, mange-le et ne donne ta part à personne. Garde-toi de te dire en toi-même que le shaykh mange seul en sorte que tu donnes trop d'importance à ce qu'on lui sert, même si sa nourriture est abondante et qu'il n'en laisse rien ou que tu le blâmes à cause de sa réputation d'être un homme "qui mange seul" [cf. commentaire, p. 202 "comme blâmable"].

Efforce-toi de faire qu'il ne voie pas à son tour [p. 229] en toi quelque chose qui ne lui plaise pas; et ne lui raconte pas de mensonges. Sois en garde devant l'attitude imprévisible (*makr*) des shaykhs car parfois ils trompent l'étudiant [le novice]. Observe les bonnes manières en leur présence. Et si une faute contre le bon ton envers ton shaykh t'échappe et si tu sais qu'elle lui est déjà connue, qu'il te l'a pardonnée et qu'il ne t'a pas puni, sache qu'il a rusé avec toi et qu'il a su que rien ne s'est passé en toi; aussi s'est-il tu. S'il te punit sur le champ et te traite avec rigueur, sois heureux de l'accepter, de triompher (*fath*) et d'être satisfait. Mais chaque fois qu'il te met à l'aise, fais croître dans ton coeur le respect, la révérence, la vénération et la modestie. Que son affabilité ne te fasse pas prendre de grands airs avec lui. Un poème [dit] : "Chaque fois qu'il augmente sa jovialité et son humilité,

Augmente la révérence et la vénération."

Si ton shaykh est en voyage et qu'il t'ait laissé à sa place, fréquente souvent le lieu où il s'asseyait pour le saluer chaque jour aux heures où tu venais vers lui, comme s'il n'était pas absent. Aie pour lui en son absence la même vénération que tu as en sa présence. Si tu vois qu'il veut partir, ne lui dis pas 'Où vas-tu ?' N'interviens pas en ayant une opinion sur ce qu'il fait. S'il te consulte, laisse-lui le soin de régler l'affaire. Car il ne te consulte pas parce qu'il a besoin de ton opinion, mais seulement pour te montrer son amitié et par diplomatie.

Si tu vois qu'il tient à un certain sujet, ne lui en parle pas et ne t'imagines pas que ce soit une habitude chez lui. S'il passe à un autre sujet qu'il lui faille examiner [p. 230], ne lui en fais pas la remarque. Ne cherche pas à interpréter les ordres qu'il te donne ou les paroles d'un de ses entretiens. Arrête-toi au sens littéral de ce que tu as entendu et accomlis-le; même si tu es certain que ce soit là une faute, ne t'engage pas dans des interprétations tortueuses. Si tu n'as pas interprété cette affaire et si tu as exécuté l'ordre à la lettre et que celui-ci soit une

faute, tu as bien agi. En effet selon nous, lorsqu'il s'agit de l'attitude de l'aspirant en face de son shaykh, et de celle de son shaykh en face de Dieu, être dans la bonne voie ne consiste pas à avoir raison dans l'interprétation de l'ordre suivant une science authentique; être dans la bonne voie consiste à obéir sans réserves à l'ordre que l'on n'interprète pas. Son secret, qui selon nous est clair et évident, réside dans le rang divin (*ḥadra ilāhiyya*). Si tu donnes une interprétation allant contre la lettre de ce que le shaykh t'a ordonné ou si tu lui dis 'Je m'imagine que tu as voulu ceci', tu es dans le mal car tu agis selon ton âme (sensuelle). Ce qui arrive à la plupart des aspirants leur vient seulement de l'interprétation, car l'âme inférieure se complaît dans l'interprétation. La raison est une chose apparente, et non pas vérité certaine. N'interprète pas son ordre. Celui-ci est intégralement absolu; on se hâte de l'exécuter quand on le reçoit.

Ne prie pas en tournant le dos à ton shaykh lorsqu'il est présent. Observe les convenances aussi à son égard [sous ent. en même temps que celles qui concernent la prière]. N'engage pas la conversation avec lui sans son ordre. Ne te mets pas à le regarder quand il mange ou quand il dort ou lorsqu'il vague à ses occupations habituelles; cette discrétion te sera plus utile que le regard sauf si lui-même t'a invité à le faire. Le moyen qu'il t'invite à cela est de ne lui faire part d'aucun conseil, par exemple de ne pas lui dire : 'Mon seigneur, ordonne-moi de manger avec toi, ou de dormir dans la même maison que toi ou bien de m'en aller'. Je crains qu'il ne te dise alors : 'Fais-le. Mange avec moi ou dors près de moi !'

[p. 231] Selon nous, cela équivaut à l'écarter totalement de toi, car cela le conduit à une familiarité qui ruine le respect et la vénération. Si ces qualités manquent à l'aspirant, il ne réussira jamais et pourtant il en a absolument besoin. Celui qui prétend le contraire ne se connaît pas lui-même. Ainsi, ô toi qui es aspirant, dois-tu te comporter avec ton shaykh lorsque tu l'auras trouvé'.

Revenons maintenant aux autres auteurs soufis.

Ivanow dans *Studies in early Ismailism*¹ remarque qu'il y a beaucoup de points communs entre le mouvement ismaélite et le soufisme, par exemple celui de l'initiation (*'ahd*), la théorie de la lumière, les règles sur l'obéissance, la soumission et la position du *ma'dhūn*, le propagandiste

(1) Cf. p. 101-111.

(*dā'ī*) comme apprenti.

La confrérie de la Naqshabandiyya révèle la même attitude, par exemple dans le livre moderne *Tanwīr al-qolūb*¹ où se trouve le vers : "Sois chez lui comme le mort là où on le lave". Ce livre souligne aussi le lien mystique qui existe entre le *morīd* et son shaykh. La *Jawhara* de la Dasūqiyya² enseigne une doctrine analogue.

La grande influence exercée par le shaykh sur tous les confrères au Maghreb a été décrite par Depont-Coppolani³. La Raḥmāniyya comme branche de la Khalwatiyya connaît la même discipline.⁴

Dans la Shādhiliyya il semble que le shaykh joue surtout le rôle d'un confesseur, auquel il faut obéir.⁵

En 1964 un avocat, membre de la branche de la Khalwatiyya "al-Shabrāwiyya", m'a assuré qu'il consultait son shaykh à propos de toutes ses affaires importantes. La branche de la Dardīriyya n'a plus de contacts avec les descendants du shaykh al-Sibā'ī⁶. Le rôle traditionnel du shaykh guide de la confrérie n'existe plus dans cette branche. A la place, les confrères vont suivre l'enseignement ouvert à tous les musulmans qui veulent y assister, dans la mosquée d'al-Azhar. Ils posent des questions durant les conférences aux shaykhs 'Abd Rabbūh et Ṣāliḥ qui les donnent.

3. Le *dhikr* : évolution du mot et du rite.

La composition des litanies et des implorations liturgiques est le résultat d'une longue évolution dans le soufisme. Il s'est d'abord agi d'un type de méditation qui consistait dans la répétition d'une même formule de prière : "Allāh Allāh"⁷ etc. On distinguait alors le "*dhikr*" comme prière récitée d'une part et l'autre le "*fikr*", la méditation⁸.

C'est plus tard que la technique du *dhikr* préconisa certains règles

(1) Cf. p. 528-536. Cf. p. 512.

(2) Cf. p. 14.

(3) Cf. p. 200-204.

(4) Cf., Giacobetti, p. 224.

(5) Cf., 'Ammār (Abū al Ḥasan), II, p. 24-25. Il cite aussi al-Sohrawardī.

(6) Cf., p. 18 (dont le tombeau se trouve à côté de celui d'al-Dardīr).

(7) Cf., Nicholson, R.A., *The idea of personality in Sufism*, p. 8.

(8) Cf., Massignon, *Essai*, p. 60.

concernant le rythme de la respiration Des remarques au sujet de¹ l'attitude à observer furent ajoutés par la suite ainsi : la posture, fermer les yeux, se servir de parfums, être extrêmement attentif à tout ce que fait le shaykh durant la cérémonie car on croit de plus en plus qu'il reçoit directement du prophète ses inspirations.² Le *dhikr* pratiqué pendant une retraite dans une cellule fermée existait déjà au quatrième siècle de l'hégire. On raconte qu'Abū Sa'īd (m. 967 A.D.) a vécu sept ans comme un reclus³. Cette histoire a été ensuite appliquée telle quelle au shaykh al-Dardīr comme on me l'a dit : Celui-ci avait passé sept ans dans une cellule et avait mangé seulement des raisins secs.

L'effet du *dhikr* sur l'âme a été souligné par al-Kalabādhī; selon lui les secrets des coeurs de ceux qui le pratiquent apparaissent, aussi les confrères tombaient-ils généralement en extase⁴.

A propos des mots "*al-wird*" et "*al-ḥizb*" on dit aujourd'hui que le premier est ce que le shaykh enseigne au *morīd*, par exemple la récitation de l'*istighfār* (demande du pardon) cent fois, et "*al ḥizb*" veut dire la liturgie fixée dans les livres (*modawwan*). La pratique assidue de cette liturgie peut s'appeler aussi "*al-wird*."

On doit en général toujours vivre en présence de Dieu par le *dhikr* dont rien ne transparait au dehors, et pour cela on récite intérieurement ou bien des passages du Coran, ou la suite des "beaux noms divins", ou des formules de louange (*tasbīḥ*) : *sobḥān Allāh*, *al-ḥamdō li'llāh*, *Allāho akbar* et surtout *lā ilāh illa'llāh*. On préfère l'usage de cette dernière formule; car elle donne au vrai croyant une fermeté de foi et une consolation dans toutes les situations comme l'explique par exemple un poème du grand soufi turc Yūnus Emre (m. environ 1320, A.D.)⁵ :

"Commençons par cette belle parole qui doit faire bouillonner l'âme et le coeur..."

Récitons avec amour; *Lā ilāha illa'llāh !*

Cette parole réjouit les coeurs, les libère des soucis.

Elle fait fleurir le royaume de l'âme : *Lā ilāha illa'llāh !*

Elle expulse la tristesse du coeur. Elle aveugle les ennemis.

Elle fait le coeur du croyant le Trône [de Dieu]"⁶.

(1) Anawati-Gardet, *Mystique*, p. 201. Le même se trouve dans la *Tijāniyya*. v. Ibn Ḥasanayn, *al-Faḥ*. p. 42-45.

(2) Cf. Nicholson, R.A., *Studies in islamic mysticism*, p. 11.

(3) Cf. Arberry, A, *The doctrine of the sufis*, p. 166, cf. al-Kalabādhī, *Ta'arraf* p. 104-105.

(4) Cf. Gardet, El 2me éd., *dhikr*.

(5) Cf. Yunus Emro divani, p. 93.

(6) Cf. Ritter, *Meer der Seele*, p.625; sur le ḥadīth: "Le coeur du croyant est le Trône de Dieu."

4. Dhikr de la Dardiriyya tel qu'il est pratiqué aujourd'hui.

A présent les dévotions prescrites par al-Dardîr ne sont plus pratiquées que par quelques personnes très pieuses qui s'adonnent chez elles à la pratique soufie ou bien qui se sont retirés à la campagne, comme on me l'a dit. Le *dhikr* (*ḥaḍra*) de la Dardiriyya a lieu tous les jeudis dans la mosquée où se trouve son tombeau, non loin d'al-Azhar après la prière de la nuit (*'ishā'*). Il rassemble environ trente hommes de toutes les couches sociales avec parmi eux cinq jeunes universitaires. Le costume tel que 'Alī Mobārak le décrivait n'est plus en usage. La disposition des confrères varie : à certains jours je les ai vus se mettre en cercle, à d'autres jours sur deux rangs devant le *mihṛāb* où le *monshid* a sa place. Chacun est assis et reçoit un exemplaire du livre *Majmū' al-awrād al-kabīr* qui contient *al-Mosabba'āt wa-l-ṣalawāt* et *Manzūma asmā' Allāh al-ḥosnā*, du shaykh Dardîr. (p. 13-77)¹. Pendant la cérémonie, un confrère circule et remet à chacun dans la main quelques gouttes de parfums. Il distribue aussi, contrairement à ce que demande la règle, de l'eau à boire dans une gorgoulette.

Les *mosabba'āt* et la *manzūma* ont été commentés par Ahmad al-Ṣāwī (m. 1825)², un des disciples d'al-Dardîr, et shaykh d'une branche particulière de la Khalwatiyya. Un des successeurs d'al-Dardîr, Ṣāliḥ³ nommé al Sibā'ī lui avait ordonné de composer ces explications⁴.

Les *mosabba'āt*, dit al-Ṣāwī, remontent au prophète al Khiḍr (p. 4) qui les avait enseignées à Moïse.

En général les prières contiennent des implorations pour obtenir l'aide divine contre les maux du corps et de l'âme et obtenir des dons spirituels. Un exemple le montrera: "Allāhomma ! Je me réfugie en toi contre la pauvreté sauf celle qui conduit à toi, et contre l'humiliation sauf celle pour toi, et contre la peur sauf celle de toi !" (p. 16) La

(1) Les règles pour le dhikr chez al-Dardîr dépendent évidemment beaucoup de celles d'al-Bakrī dans *Bolghat al-morīd* (p. 110-111). On trouve là aussi les prescriptions sur la pureté rituelle, l'attitude intérieure et l'usage des parfums. En effet les anges (*rūḥāniyyūn*), qui portent les prières jusqu'au Trône divin, aiment la bonne odeur, m'a-t-on dit. C'est aussi al-Bakrī qui dit:

"Et défense de boire de l'eau, vois ô homme ! Elle éteint la chaleur du désir de suivre la voie — c'est interdit. A la suite de cela — sinon après une heure et demie, car cela fait disparaître son affection.. Sache, que le soufi est celui qui est fidèle dans cette affaire, Ensuite il apparaîtra avec les attributs de "l'Elu" [Moḥammad]. Comme un pur, car c'est pour cela qu'il s'appelle soufi, le vêtement de laine (ṣūf) ne signifie pas que l'on appartienne déjà [au soufisme].

(2) Cf. GAL. II. p. 353 et Suppl. II. p. 743.

(3) Cf. Al-Nabahānī, II. p. 565.

(4) Cf. *Al-Asrār al-Rabbāniyya*. p. 3.

prière de Mashīsh dont il a été question plus haut se trouve aussi dans le recueil des *mosabba'āt*. (p. 21-25). Ensuite viennent des prières sur le prophète comme : “*Allāhomma ! Bénis l'essence de Moḥammad (al-dhāt al-moḥammadiyya) qui est spirituelle (laṭīfa), unique (ahadiyya), le soleil du ciel des secrets, lieu de la manifestation des lumières (mazhar al-anwār), etc..*” (p. 24) Ces louanges du Prophète sont suivies par des demandes pour obtenir des biens spirituels, comme : “Prends moi auprès de toi et procure-moi l'anéantissement de mon moi !” (p. 24) A la fin (p. 32) on bénit tous les anges et les saints du passé et de l'avenir. Ensuite vient une série de vingt huit prières en prose rimée disposées en ordre selon les lettres de l'alphabet arabe suivant la rime. Elles rendent le même son religieux que les implorations précédentes. Durant la récitation des *mosabba'āt*, on observe souvent que quelques confrères accélèrent le rythme et insistent avec feu sur certains mots. Ce phénomène s'amplifie encore et devient général au cours de la récitation qui suit du poème sur les “beaux noms divins”, dont la traduction sera donnée en appendice à la fin de cette étude.

Après la récitation de la *manzūma*, vient un long moment pendant lequel les confrères répètent sans cesse de façon rituelle et en observant les règles de concentration et de respiration, la formule : *la ilāha illa'llāh* (ou *tahlil*). Ils suivent sur ce point les indications d'al-Dardīr contenues dans la règle¹. Le rythme s'accélère encore. On peut voir quelques hommes appartenant à des milieux très simples tomber dans un état d'extase tandis que les intellectuels se contentent d'une concentration intérieure qui transparait sur les traits que prend leur physionomie. Le signal de la fin est donné par le *monshid* sans que rien le laisse prévoir.

La partie liturgique terminée, tous les confrères restent ensuite pour une récitation du Coran dont se charge soit un lecteur (*moqri'*) soit un des confrères. Parfois on chante aussi une partie de la “borda” à la louange du prophète et qui a été composée par Moḥammad al Būṣīrī (m. 1294 A.D.). Chaque fois que le lecteur a chanté quelques vers, tous les assistants reprennent en chœur un refrain. On dit ensuite en silence quelques prières pour les intentions diverses. Quand tout est fini on distribue souvent des sucreries que l'un des assistants a apportées et offertes dans ce but. Pour terminer, tous se serrent la main (*moṣāfaha*). L'ensemble de la cérémonie peut durer une heure et demie.

Beaucoup vont se recueillir devant le tombeau d'al-Dardīr le toucher, prières, en faire le tour, etc.), puis tous s'en vont.

(1) Trad. de la règle. v.p. 59 (de cette réimpression) Cf. Anawati-Gardet, *Mystique*, p. 270.

5. Al-Shabrawiyya : la confrérie et le dhikr.

Une autre branche de la Bakrī - Khalwatiyya en Egypte est la Shabrāwiyya. La chaîne des initiations est donnée par ‘Abd al Raḥīm al-Soyūṭī dans son livre *al-Hilal al-bahīyya fi-l-taṣawwuf wa’ l-‘aḳā’id al-tawḥīdiyya*. (Le Caire 1355 H/1916/17, p. 4.). Comme successeurs d’al-Dardīr, on a, dans l’ordre : Aḥmad al-Bakrī II, Aḥmad al-Khoḍayrī, Aḥmad abū al-Wafā’ al-Sharqāwī, les suivants seraient al-Damhūgī, ‘Omar al-Shabrāwī (Le commentateur du *wird al-saḥar* et de *wird al-sattār* dont il été question plus haut) ‘Abd al-Salām al-Shabrāwī et ‘Abd al-Khālīq al-Shabrāwī (mort 26 Dhū al qa’da 1366 H/11 octobre 1947, selon l’inscription dans la mosquée). Son tombeau se trouve dans une mosquée sur le nouveau boulevard allant d’Héliopolis à la citadelle le long du cimetière de la Qarāfa. L’actuel shaykh de le *ṭarīqa* est Moṣṭafā Kāmil al-Shabrāwī (1965).

Chaque année (en 1964, le 5-7 août) a lieu un *mawlid*. On dresse une grande tente (*sardāq*) où beaucoup des *morīds* s’assemblent venant de toutes les régions d’Egypte. On m’a dit que l’influence spirituelle de la confrérie Shabrāwiyya est très répandue. Les confrères se considèrent comme des disciples et des successeurs d’al-Bakrī plus fidèles et plus directs que ceux des autres branches de la Khalwatiyya.

Le texte utilisé pour le *dhikr* est la *wird al-saḥar*. En général, tous restent debout pendant la cérémonie, où durant le *mawlid* environ trois cent personnes participent. Après le *wird*, le *monshid* chante la célèbre *Tā’iyya* de ‘Omar ibn al-Fāriḍ sur un air simple et solennel. Pendant ce temps, portés par le rythme du chant du *monshid*, les confrères reprennent continuellement la récitation de la première partie de la *shahāda* *Lā ilāha illa ‘llāh*. Puis tandis que le *monshid* poursuit le chant de la *Tā’iyya*, les confrères s’arrêtent quelque temps en restant debout. Et lorsqu’ils recommencent, c’est pour prononcer seulement le nom de “Allah”, le répétant indéfiniment. Durant cette dernière partie de la cérémonie, ils soulignent la prononciation du mot “Allāh” par un mouvement du corps. Le bas du corps en dessous de la ceinture reste droit, avec des légères flexions des genoux pendant que la buste se penche à droite les bras ballants, se redresse, et continue à gauche se redresse, puis se penche à droite, ainsi de suite. Le rythme s’accélère vers la fin. La cérémonie de ce *dhikr* à laquelle j’ai assisté lors du *mawlid* de ‘Abd al-Khālīq al-Shabrāwī, a duré presque deux heures.

Un membre de la confrérie m’a dit que tous les aspirants ont été

initiés par *'ahd al-yad*, et parmi eux se trouve un grand nombre d'intellectuels. Le frère du shaykh est colonel dans l'armée de la RAU. En général, on pratique le *dhikr* tous les vendredis à neuf heures dans la mosquée Sayyidna Ḥosayn, après la prière officielle du vendredi, dans la mosquée où se trouve le tombeau de 'Abd al-Khāliq et tous les lundis dans la mosquée de Sayyida Zaynab après la prière de *'ishā'*.

Pour l'éducation du *morīd*, le shaykh lui fait réciter le nom "Allāh" 500 000 fois dans une petite cellule, en lui répartissant cette récitation sur quelques jours.

Tous les vendredis, on distribue dans la cuisine le la *zāviya* des repas parmi les pauvres.

6. Comparaison entre la spiritualité de la Khalwatiyya et celle de la Shadhiliyya d'après un opuscule imprimé au Caire, en 1892/3.

Nous avons trouvé parmi les livres imprimés conservés à Dār al-kotob au Caire un opuscule très intéressant sur la Khalwatiyya. L'auteur se nomme 'Alī Moḥammad al-Maghāzī et son ouvrage a pour titre : *al-Foyūdāt al-ḥisāniyya fī nashr al-ṭarīqa al-khalwatiyya*, où il dit (p. 10) :

Il y a deux façons de purifier l'âme et de la préparer à l'illumination divine (*tadhkiyat al-nafs wa tasfiyatohā*) :

- l'illumination (quiétiste, *ishrāq*) et une purification active (*jalā'*).
- a) L'illumination (*ishrāq*) se divise en deux : selon qu'on sort de la loi révélée (*shar'*), ce qui est la méthode des philosophes (grecs), ou selon qu'on se conforme à la loi révélée, ce qui est la méthode de la Shādhiliyya, car ils disent que la lumière originelle (*aṣṭī*) qui se trouve dans l'âme s'accroît et coopère avec celui qui cherche la science et qui ne pratique pas beaucoup de mortification.
 - b) La purification active (*jalā'*) se divise en deux voies : l'une contredit la révélation et c'est la méthode des "sages" (*ḥokamā'*) qui prônent l'exercice seul (*riyāda*) : ce sont les Perses (*a'ājim* ou Hindous) et ceux qui leur ressemblent.

L'autre est conforme à la révélation : c'est la méthode des représentants (*sāda*) de la Khalwatiyya. Leur manière consiste dans la mortification, le progrès par degrés, l'éducation (*tahdhib*) et le traitement graduel en toutes circonstances."

Al-Maghāzī explique cela par la comparaison au traitement d'un

malade qu'on conduit à l'hôpital pour constater son infirmité. Le médecin est le guide spirituel (*morshid*) et les infirmiers sont les maîtres (*noqabā'*). Les médicaments sont les litanies (*awrād*). Par cette lumière, l'âme peut être purifiée comme le verre jusqu'à ce qu'elle se débarrasse des voiles qui l'empêchent de recevoir la connaissance (*ma'rifa*, gnose) de Dieu par sa grâce. (p. 11).

Selon cet auteur, il semble que la Shādhiliyya soit regardée comme plus "quiétiste" que la Khalwatiyya qui souligne la nécessité d'une ascèse active. Un écrivain contemporain de la Shādhiliyya, 'Alī Sālīm 'Ammār dans son livre *Abū al-Ḥasan al-Shādhilī* (vol. 2, p. 43) cite les paroles d'une grande autorité de sa confrérie (Ibn 'Atā' Allāh al-Iskandari) disant que la méthode de la Shādhiliyya est "la concentration sur Dieu "sans se retirer des hommes, sans la retraite dans la cellule (*khalwa*) et sans le *dhikr*. L'auteur résume tout cela par le mot : l'amour est le fondement de sa confrérie. (*ibid.*, p. 44). Il se fonde sur un *ḥadīth qodsī* : "la vie sainte consiste à adorer Dieu comme si tu le voyais." Le Khalwatī al-Maghāzī base cela sur un autre *ḥadīth qodsī* (p. 11) : "Mon serviteur ne cesse de s'approcher de moi par les prières surrogatoires jusqu'à ce que je l'aime."

On peut dire que les deux écoles ascétiques ont le même but, et les méthodes révèlent probablement deux courants du soufisme qui diffèrent seulement par certains côtés.

IV. POÈME (*MANZUMA*) DU SHAYKH AHMAD AL-DARDIR SUR LES NOMS DIVINS

1. Tu es béni, ô Dieu, mon Seigneur; à Toi soit la louange !
Gloire à notre Seigneur; à lui le merci !
2. Par ses noms les plus beaux et par leurs secrets,
par lesquels tu as constitué les êtres, existant de Ton abondance !
3. Nous T'implorons, ô Dieu, Auteur des créatures, sauve-nous
Certes, certes du souci, de l'affliction et de la peine !
4. O mon Seigneur, ô Miséricordieux, fais-nous don de connaissance
(mystique) et de grâce, de bienfaisance et de lumière qui nous
embrassent (*ya'ommonā*)
5. Guide les mondes avec nous tous, ô Miséricordieux,
jusqu'au degré de Ta proximité divine et conduis-nous !
6. O Régnant, fais que mon esprit possède tous les états,
et libère nos intelligences de tout ce qui n'est pas Toi !

7. Et mets, ô Saint, mon âme à l'abri de la passion.
Intègre, guéris-moi totalement de la faiblesse.
8. O Protecteur, accorde-moi sécurité et joie !
O Gardien, embellis mon coeur par ce qu'il désire !
9. O Puissant, donne-moi pouvoir et force !
O Violent, disperse notre ennemi par la violence !
10. O Glorieux, fais que mes affaires soient davantage en Toi;
O Créateur des êtres existants, donne-nous la grâce par l'influx (divin).
11. O Créateur (*bārī*), garde-nous de toute la création;
Par ta grâce, ô Formateur, enlève notre affliction !
12. O Clément (*ghaffār*), par ton pardon, efface nos péchés !
O Dominateur (*jabbār*), par ta maîtrise, subjugue notre ennemi !
13. O Donateur, donne-moi science et sagesse;
O Pourvoyeur, augmente et rends plus larges pour nous les moyens de vivre.
14. O Toi qui ouvres [les portes de la subsistance], Bienfaiteur, par Ta bienfaisance, donne-nous vite, généreusement [cf. comm. de *Ṣāwī*, p. 10],
O Savant, illumine nos coeurs par la science !
15. O Toi qui fais mourir, veuille que nous mourions dans le meilleur état,
O Toi qui donnes les moyens de vivre, donne [-les] nous libéralement.
16. O Toi qui abaisces, abaisse nos coeurs par l'amour [de Toi].
O Toi qui élèves notre destin, élève notre imploration (*dh kr*) et exauce-nous.
17. O Toi qui donnes la force, fortifie-nous par l'ascèse et la crainte de Dieu [*ḥadīth*, cf. Index I, p. 40 Bokhārī].
O Toi qui abaisces (*modhull*), abaisse nos coeurs par la sincérité.
18. O Toi qui exautes, rends efficace ce que j'ai écrit.
O Voyant, fais que mon coeur voie notre faute.
19. O Arbitre, O Juste, fais que nos coeurs agissent avec justesse,
Par ta justice dans les affaires, et fortifie-nous dans la vie droite.
20. O Bienveillant, entoure par Ta bonté ceux que j'aime,
Et couronne-les avec la lumière, afin qu'ils atteignent l'objet de leurs désirs [spirituels].
21. O Bien-Informé (*khabīr*), enlève nos tristesses,
O Longanime, crée en nous de la patience.
22. O Majestueux, exalte nos affaires par le savoir [religieux],

Et fais nous prendre place au siège de la sincérité sublime !

23. O Toi qui aimes à pardonner (*ghafūr*), O Rémunérateur, sois toujours généreux,
Mon Seigneur, donne-nous spécialement la reconnaissance et le pardon.
24. O Très-Haut et Très Grand, qui surpasse toutes les imaginations,
Mon Dieu, Tu es bien au-dessus de tout ce que t'attribue un pécheur.
25. O Gardien, garde-moi du malheur,
O Nourricier, nourris-nous par le meilleur aliment et fais-nous prospérer.
26. Tu es mon secours de la ruine, ô Refuge,
O Majestueux (*jalīl*), Tu es mon délice et ce qui nous suffit !
27. O Généreux, donne-nous de ta grâce abondamment,
et purification de nos moeurs, générosité et richesse !
28. O Toi qui surveilles, pardonne-nous et accorde-nous le salut,
O Toi qui exauces, rends nos affaires faciles.
29. O Immense, enrichis-nous de savoir et de dons.
O Sage, fais-nous atteindre quelque sagesse venant de Toi et qui nous guide !
30. O Aimant, accorde-nous des grâces, par Ton amour,
O Glorieux, mets de la noblesse dans nos affaires !
31. O Maître de la Résurrection, ressuscite-nous dans le meilleur état !
Toi qui vois tout, fais que tous ensemble nous voyions ta gloire
[cf. comm. p. 113].
32. O Vrai Dieu (*haqq*), fais que nous soyons fermes par un coeur sincère.
O Toi qui gères nos intérêts (*wakīl*), nous nous sommes confiés à Toi, par Toi : sois suffisant pour nous !
33. O Fort, O Inébranlable, fortifie ma résolution et mon désir !
O Protecteur, O Digne d'éloges, à Toi seul soit la louange !
34. O Toi qui comptes les choses, O Toi l'auteur des créatures,
Daigne nous donner la joie et la santé.
35. Maître du retour à la vie, fais-nous revenir à Toi et ressuscite-nous
par la lumière,
selon la [vraie] religion, o Toi qui ressuscites les créatures du néant !
36. O Toi qui fais mourir, ordonne que je meure en musulman et
professant le monothéisme;
Et par cela, élève mon rang, parce que Tu est notre Seigneur.
37. O Vivant, o Subsistant, règle nos affaires !

- Toi qui ne manques de rien, le Riche, donne-nous ce qui suffit !
38. O Illustre, élève notre rang par ta Gloire;
O Unique, soulage ma détresse et nos chagrins.
39. O Régent éternel, c'est à Toi que je confie ma cause;
mon Seigneur, ne me fais pas compter sur moi-même, mais guide-nous dans nos voies.
40. O Puissant, fortifie-nous face à l'attaque de nos ennemis;
O Omnipotent, sauve notre coeur de ce qui n'est pas Toi.
41. O Toi qui as le premier rang par la majesté, fais que, grâce à Toi,
mes affaires aillent de l'avant;
Toi qui fais retarder, fais que mes ennemis, grâce à Ta sollicitude,
restent en arrière.
42. O Premier sans commencement et
Dernier sans fin, Tu nous suffis dans l'univers.
43. O Apparent par tes oeuvres dans toutes choses,
O Caché par l'invisible, Tu ne cesses d'être le Bienfaiteur.
44. O Protecteur, nous n'appartenons qu'à Toi;
O Très Haut, rends-nous victorieux par Ton secours.
45. O Bienfaisant, Toi qui retournes le coeur du pécheur, donne-moi
la grâce d'une vraie conversion (Coran 66, 8);
Par laquelle Tu effaces nos crimes les plus grands !
46. O Sévère (*montaqim*), voilà ! Punis notre ennemi !
O Indulgent, o Compatissant, pardonne-nous et aie pitié de nous !
47. O Maître du Royaume, immense par sa domination,
O Majestueux, sois bienveillant dans nos affaires !
48. O Juste, fortifie-nous par la voie droite (Coran 1, 5);
O Toi qui rassembles [par la résurrection], unis nos coeurs à
[en] Toi !
49. O Riche, qui n'as besoin de rien, fais-nous nous contenter de
Toi, mon Seigneur !
O Toi qui empêches, barre la route à toute détresse qui nous
préoccupe !
50. O Destructeur, détruis ceux qui accomplissent l'injustice;
O Aide (*nāfi*), sois-nous utile par la lumière de notre religion !
51. O Lumière, illumine-moi extérieurement et intérieurement par
Ton amour;
O Guide, rends droite notre voie !
52. O Créateur (*badī*^c), donne-nous la sagesse précieuse (cf. Coran
2, 117);
O Eternel, fais-nous éternels par Toi et anéantis-nous en Toi.

53. O Eternel [litt. Héritier, qui ne cesse pas; cf. comm. Šāwī, p. 122],
fais-moi hériter du savoir et de la sagesse;
O Guide, guide-nous dans les voies d'éloge [pour Te plaire; comm.
p. 122].
54. Donne-nous la patience avec la gratitude et le consentement;
O Patient, [donne-nous] une bonne certitude et protège-nous !
55. O mon Seigneur, nous T'implorons par Tes noms illustres;
Notre Seigneur (*rabbānā*), accepte notre prière et exauce-nous !
56. Remplis mon coeur et mon extérieur de leurs secrets;
et rends ferme mon âme par eux afin que j'obtienne l'objet de
mon désir !
57. Et illumine mon ouïe, mon odorat et ma vue;
Et fortifie par eux mon goût, mon tact et notre raison.
58. Et facilite par eux mon affaire et fortifie mes résolutions;
Purifie par eux mon âme et écarte notre détresse !
59. Augmente par eux mon savoir, ma subsistance et ma ferveur;
Améliore par eux mon extérieur et mon caractère avec la santé.
60. Donne-moi par eux un amour noble et juste;
Augmente par l'amour prodigué pour Toi mon zèle sous tous ses
aspects.
61. Accorde, ô mon Seigneur, une illumination [mystique] sainte,
Afin que je connaisse le secret de l'éternité (*baqā'*) et de l'anéantis-
sement (*fanā'*) !
62. Et donne-moi grâce et faveur par l'union complète (*jam' al-jam'*);
et de la misère, guéris mon âme par l'amitié parfaite [*waṣl al-waṣl*
le plus haut degré de l'union].
63. Et guide-moi dans la voie droite [com. Šāwī, p. 126] comme
confessant l'unité (*mowahhīdan*);
Et place-moi au degré de la proximité (*qorb*) inaccessible [au
paradis; un autre texte chez Šāwī p. 126 a *qods*, sainteté].
64. O Aimant (*wadūd*), accorde-nous une grâce [attirante, *jadhba*],
Par laquelle nous nous joignons aux groupes [de mystiques] qui
ont marché avant nous.
65. Mon Seigneur, bénis et donne le salut en chaque moment,
A l'élu, la meilleure des créatures, notre prophète !
66. Et bénis tous les anges et les apôtres,
Avec leur famille et les compagnons et nous ensemble !
67. Bénis-les chaque fois qu'il est dit :
"Sois béni, o Dieu, mon Seigneur; à Toi soient les éloges !"
68. Mon Dieu, nous avons cherché accès vers Toi par le poète

- de Tes noms, al-Dardir, mon shaykh et notre trésor.
69. Mon Seigneur, et pour al-Ḥifnī, ensuite pour son shaykh,
Et pour leurs shaykhs, purifie notre coeur de la souillure !
 70. Et aussi pour notre shaykh aṣ-Ṣāwī Aḥmad
Imām des créatures qui nous a annoncé la confrérie.
 71. O mon Seigneur, illumine-le par les lumières de son secret [cœur],
Mets notre conduite à l'unisson de la sienne et entoure-nous par
la faveur !
 72. Dans les deux mondes, fais-le parvenir à tout ce qu'il désire,
Et ceux qui l'ont suivi, ô Toi qui exauces nos prières !
 73. Et que l'aide de Dieu soit aussi à l'héritier de son état mystique,
guide spirituel qui enseigne une voie (*ṭariq*) aux gens de notre temps !
 74. Un imām magnanime, l'uni à Dieu, persévérant dans la piété,
c'est par lui que le Seigneur aide quiconque s'approche.
 75. O Seigneur, unis-nous à lui et à notre shaykh;
Unis-nous, rends-nous heureux et donne-nous une fin bonne !
 76. Aussi l'imām de ceux qui T'atteignent, Moḥammad,
Abū Bakr, le forgeron qui s'est abstenu du monde,
 77. C'est lui qui est le *Qoṭb*, qui règne absolument, qui est un océan
de grâces,
Pieux, pur, orné de sciences,
 78. Un imām majestueux, possédant la connaissance [mystique],
Dont les secrets [mystères] sont comme le soleil, mon Seigneur,
guide-nous par lui !
 79. Et bénis celui que Tu as envoyé avec la lumière et la direction
[spirituelle],
Et aide-nous par son aide abondante,
 80. Et sa famille et ses compagnons et quiconque le suit,
Et que celui qui est novice dans notre fraternité soit entouré de
bonté.

Bibliographie

- Abū Madyan (Sho‘ayb), *Diwān*, Damas 1938.
- ‘Ammār (‘Alī Sālim), *Abū al-Ḥasan al-Shādhilī*, 2 vols, Le Caire, 1962.
- Anawati (G.) et Gardet (L.), *Mystique musulmane*, Paris 1961.
- Arberry (A.J.), *Le Soufisme*, Paris 1952.
- Arberry (A.J.), *The doctrine of the sufis*, Cambridge 1935.
- Babinger (F.), *Marino Sanutos Tagebücher und die Safawiyya*, (A volume of oriental studies presented to E.G. Browne) Cambridge 1922.
- al-Bakrī (Moṣṭafā ibn Kamāl), *Majmū‘ awrād M.K. al-B.*, Ṭantā 1929.
- al-Bakrī (Moṣṭafā ibn Kamāl), *Kashf ma‘nā waḥdat al-wojūd* (Ms. Le Caire, Dār al-kotob, Taṣawwof, Majāmī‘, Nr. 175).
- Clerget (M.), *Le Caire*, 2 vols, Le Caire 1934.
- Concordance*, cf. Wensinck.
- Coran*, *Traduction nouvelle* par R. Blachère, Paris 1949, 3 vols.
- Corbin (H.), *Histoire de la philosophie islamique*, Paris 1964.
- al-Dardīr (Aḥmad), *al-Kharīda*, avec le commentaire d’al-Ṣāwī, Le Caire 1914/5.
- al-Dardīr (Aḥmad), *Mawlid al-nabī*, avec le commentaire d’Ibrāhīm al-Bayjūrī, Le Caire 1921/2.
- al-Dardīr (Aḥmad), *Toḥfat al-ikhwān fī adab ahl al-‘irfān* (Ms. le Caire, Dār al Kotob, Taṣawwof, Majāmī‘, Nr. 175).
- al-Dardīr (Aḥmad), idem, imprimé le Caire (1964)
- al-Dardīr (Aḥmad), *al-Mosabba‘āt et al-Manzūma* (dans *Majmū‘ al-awrād al-kabīr*) Le Caire s.d.
- al-Dasūqī, *Kitāb gawhara al-D.*, Alexandrie, s.d.
- Depont et Coppolani, *Les confréries religieuses musulmanes*, Alger 1897.
- E.I. — Encyclopédie de l’Islam*, Leiden 1913-1934; 2ème éd. depuis 1960.
- Gabain (A. von), *Die Südwest-Dialekte des Türkischen*, (*Handbuch der Orientalistik*, 1. Abt, Bd. 4, Nr. 15) Leiden 1963.
- GAL-Brockelmann (K.), *Geschichte der arabischen Literatur*, Leiden 1896-1943, 5 vols.
- al-Ghayṭī (Najmat al-dīn), *Al-Mi‘rāj al-kabīr*, Le Caire 1878.
- al-Ghazālī (Abū Ḥāmid), *Ayyohā al-walad* (*Al qoṣūr al-‘awālī min rasāil’ al-imām al-Ghazālī*), Le Caire, s.d.
- al-Ghazālī (Abū Ḥāmid), *Ihyā’ ‘olūm al-dīn*, 5 vols, Le Caire, s.d. (Al Istiqāma).

- Giacobetti (A.), *La confrérie de la Rahmaniya*, Alger 1950.
- Goldziher (I.), *Muhammedanische Studien*, 2 vols, Halle 1889-1890.
- Grünebaum (I.G. von), *Islamkunde und Kulturwissenschaft*, (*ZDMG*, 1953).
- Hammer-Purgstall (J. von), *Geschichte des osmanischen Reiches* (1835)
Réimpression, Graz 1963.
- Hartmann (R.), *Al-Kusschairis Darstellung des Sufitums*, Berlin 1914.
- Ibn al-'Arabī (Moḥyī al-dīn), *Al-Tadbīrāt al-ilāhiyya fī iṣlāḥ al-mamlaka al-insāniyya* (*Kleinere Schriften* ed. H.S. Nyberg) Leiden 1919.
- Ibn al-Fāriḍ ('Omar), *Dīwān et commentaire de Ḥasan al-Būrīnī et de 'Abd al-Ghanī al-Nābolosī*, Le Caire 1902.
- Ibn al-Fāriḍ ('Omar), *Dīwān*, Le Caire 1951.
- Ibn Ḥasanayn, Moḥammad. *Al-Fatḥal-rabbānī fī mā yaḥtāj ilaihi al-morīd al-Tijānī*, Le Caire 1958.
- al-Iskandarī (Tāj al-Dīn ibn 'Aṭā' Allāh), *al-Ḥikam et commentaire de 'Abd al-Majīd al-Sharnūbī*, Le Caire 1958.
- Ivanow (W.), *Studies in early Ismailism*, Leide 1948.
- Jeffery (A.), *A Reader on Islam*, s'Gravenhage 1962.
- Juynboll (Th.), *Handbuch des islamischen Gesetzes*, Leiden 1910.
- al-Kalabādhi (Abū Bakr Moḥammad), *al-Ta'arraf li-madhāhib ahl al-taṣawwof*, Le Caire 1960.
- Kissling (H.J.), *Aus der Geschichte des Chalvetijje-Ordens*, *ZDMG*, Bd. 103, Wiesbaden 1953.
- Kissling (H.J.), *Die soziologische und pädagogische Rolle der Derwischorden im osmanischen Reiche*, *ZDMG*, Bd. 103, p. 18-28)
- Kitāb baṣṭ madad al-tawfiq fī mā yata'allaq bi aḥkām al-ṭarīq*, Le Caire s.d. (vers 1960).
- al-Kordī (Moḥammad al-Kordī al-Arbilī), *Kitāb tanwīr al-qolūb fī mo'āmalat 'ālam al-ghoyūb*, Le Caire 1961/62.
- Lane (E.W.), *The customs and manners of the modern Egyptians*, London 1954 (Everyman's library).
- al Maghāzī ('Alī Moḥammad al Zawāwī), *al-Foyūdāt al-iḥsāniyya wa-l-tadarrojāt al-insāniyya fi nashr al-ṭarīqa al-Khalwatiyya*, Būlāq 1892/3. *Majmū' al-awrād al-kabīr*, Le Caire s.d. (vers 1960).
- al Makkī (Abū Ṭālib), *Qūt al-qolūb*, 2 vols, Le Caire 1933.
- Mashish ('Abd al-Sallām), *Wird et commentaire par 'Abd al-Ḥamīd al-Kittānī*, Le Caire s.d.
- Massignon (L.), *Textes inédits relatifs à la mystique musulmane*, Paris 1929.
- Massignon (L.), *Essai sur l'origine du lexique mystique musulmane*, Paris 1960 (2ème éd.).

- Goldziher (I). *Vorlesungen über den Islam*. Heidelberg. 1910.
- Massignon (L.), *Kitāb al-ṭawāsīn*, (Ḥallāj), Paris 1913.
- Mobārak ('Alī Bāshā), *al-Khiṭaṭ al-jadīda*, Būlāq 1888-1889.
- al-Moḥāsibī (Abū 'Abd Allāh Ḥārith), *Kitāb al-ri'āya fī ḥoqūq Allāh*, ed. M. Smith, London 1940.
- Moḥyā al-ṭarīqa al-Demirdāshīyya*, Le Caire 1950-1951.
- al-Nabahānī (Yūsuf Ibn Ismā'il), *Jāmi' karāmāt al-awliyā'* (éd. I.A. 'Awad), Le Caire 1962.
- Nallino (C.A.), *Il Poema mistico arabo in una recente traduzione italiana* (*Rivista degli studi orientali*, vol. 8), Roma 1919.
- Nicholson (R.A.), *Studies in islamic mysticism*, Cambridge 1921.
- Palacios (A.), *Shadīlies y Alumbrados (al-Andalus, 1945, p. 9-11 et 255 suiv.)*.
- al-Qoṣhayrī ('Abd al-Karīm), *al-Risāla*, Le Caire 1957.
- Ritter (H.), *Das Meer der Seele*, Leiden 1955.
- Russell (D.), *Medieval Cairo*, London 1962.
- al-Sarrāj (Abū Naṣr), *Kitāb al-Luma'*, éd. par R.A. Nicholson, Leiden 1914.
- al-Ṣāwī (Aḥmad), *al-Asrār al-rabbāniyya wa-l-foyyūdāt al-rahmāniyya 'ala l-salawāt al-Dardīriyya*, Le Caire 1964.
- al-Shabrāwī ('Omar Ja'far), *Sharḥ wird al-saḥar*, Le Caire 1901-1902.
- al-Shāfi'ī (Mohammad 'Id), *Makān al-ṭaṣawwof wa-l-ṣūfiyya fī-l-Islām*, Le Caire 1964.
- al-Sha'rānī ('Abd al-Wahhāb), *al-Ṭabaqāt al-kobrā*, 2 vol., Le Caire 1960.
- al-Shayyāl (Jamāl al-Dīn), *Moḥādarāt fī-l-ḥarakāt al-islāhiyya wa-l-marākiz al-thaqāfiyya fī-l-sharq al-islāmī al-ḥadīth*, Le Caire 1958.
- al-Sobkī (Tāj al-Dīn), *Ṭabaqāt al-shāfi'iyya*, 4 vol., Le Caire s.d.
- al-Sohrawardī (Shihāb al-Dīn), *'Awārif al-ma'ārif* (supplément de l'éd. de Ghazālī, *Iḥyā*, vol. 5), Le Caire s.d.
- Sorūr (Ṭāh 'Abd al-Bāqī), *al-Taṣawwof al-islāmī wa-l-imām al-Sha'rānī*, Le Caire 1952.
- Ibid., *Min a'lām al-ṭaṣawwof*, Le Caire 1956, 2 vol.
- al-Soyūṭī ('Abd al-Rahīm), *al-Hilal al-bahīyya fī-l-ṭaṣawwof wa-l-'aqā'id al-lawḥīdiyya*, Le Caire 1916-1917.
- al-Taṣawwof al-islāmī, risālatahu wa mabādī'uhu*, Le Caire 1958.
- Tashkōprüzāde (Aḥmad ibn Moṣṭafā), *al-Shaqā'iq al-no'māniyya fī 'olamā' al-dawla al-'othmāniyya*, Būlāq 181/2 (Sur la marge d'Ibn Khallikān.)

- Ṭawīl (Tawfīq), *al-Taṣawwof fī Miṣr ibbān al-ʿasr al-ʿothmānī*, Le Caire 1946.
- Wensinck (A.J.), *Concordance et indices de la tradition musulmane*, Leiden 1936-1962.
- Wiet (G.), *Agonie de la domination ottomane en Egypte. (Cahiers d'histoire égyptienne, II, p. 496-497)* Le Caire 1950.
- al Yāfi'ī (Abū Moḥammad), *al-Irshād wa l-tafrīz fī faḍl dhikr Allāh wa tilāwat kitābihi l-ʿazīz*, Le Caire 1958/9.
- Yunus Emre *divani*, Istanbul, 1954.

Ernst Bannereth

TABLE DES MATIERES

I. Historique de la Khalwatiyya	I
II. <i>Le Trésor des Frères</i> , traduction de la règle de Aḥmad al-Dardīr	21
Devoirs du novice envers son <i>shaykh</i>	24
Ce qu'il doit à ses confrères	26
Ce qu'il doit faire pour lui-même	26
Comportement envers le commun du peuple	28
Le <i>dhikr</i>	29
Les rubriques	30
L'initiation	45
III. Aspects divers de la confrérie	52
1. L'influence de la règle d'al-Bakrī	52
2. Le directeur spirituel et l'aspirant dans le soufisme	53
3. Le <i>dhikr</i> : évolution du mot et du rite	59
4. Le <i>dhikr</i> actuel de la Dardīriyya	61
5. La Shabrāwiyya et son <i>dhikr</i>	63
6. La Shādhiliyya comparée à la Khalwatiyya d'après un opuscule imprimé au Caire	64
IV. Le Poème du Shaykh Aḥmad al-Dardīr sur les Noms Divins (traduction)	65
Bibliographie	71